

Défense de la langue française



N° 234

octobre - novembre - décembre 2009

Du président

- 2 Identité et appartenance.
Angelo Rinaldi,
de l'Académie française
- 3 La critique des beautés.
Jean Dutourd,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 Pour se donner de l'acouet,
en Suisse romande.
- 10 Au Canada.
- 12 Des contes de fées.
- 13 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 16 *Les Mots migrants.*
Marie Treps

Le français en France Vocabulaire

- 21 L'Académie gardienne
de la langue.
Jean Tribouillard
- 22 Mots en péril.
Jean Tribouillard
- 23 Acceptions et mots
nouveaux.
- 24 L'art des jardins.
Pierre Delaveau

- 27 Le haricot de mouton
et le gigot aux haricots.
Philippe Lasserre
- 29 Saillie.
Bernie de Tours
- 30 Le membre fantôme.
Lucien Francis Tonnaux
- 32 Cheval, quand tu nous tiens.
Madeleine Roussel

Style et grammaire

- 33 De l'ordre des mots.
Jean-Pierre Colignon
- 36 S'ensuivre.
Janet Raffaiillac
Claudie Beaujeu
- 38 Les soi-disant ayants droit.
- 39 Le saviez-vous?
Jean Tribouillard
Jean-Pierre Colignon
Jacques Pépin

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.
Jean Brua
- 44 Le complexe de Pancrace.
Bernard Leconte
- 45 Clarification du droit.
Georges P. Mouchtouris
- 46 Aux journalistes.
Jean-Pierre Colignon
- 47 Quel métier!
- 48 Les mots du mystère.
Serge Lebel

- 49 Noms de lieux.
Claude Koch
- 51 Ils l'ont dit ou écrit.
Jean-Pierre Colignon

Comprendre et agir

- 52 Les mots incontournables.
Jacques Groleau
- 54 L'attrait du fruit défendu.
Madeleine Minois
- 56 Communiqué.
- 57 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps
- 58 Fondation de Villers-
Cotterêts.
- 59 Mots croisés
de Melchior.

La langue française pour

- 60 Heinz Wismann.

Nouvelles publications

- 63 *Jacques Dhaussy*
Claude Gruaz
Christian Nauwelaers
Nicole Vallée

I à XIV

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch imprimeur
94130 Nogent-sur-Marne

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2009-4

Dépôt légal n° 8
CPPAP n° 0313 G 83143

Identité et appartenance

S'annonce l'un de ces débats dont les Gaulois ont le secret, qui dégénérera en querelles, où se perdra le sujet d'origine, et qui n'aboutiront à rien, sinon à des byzantinismes de théologiens. On veut parler de l'« identité française », qui agite les esprits en ce moment et qui contient déjà dans la formule un contresens. N'est-on pas en train de confondre *identité* et *appartenance* ? Avant qu'on ne profère mille bêtises, qui seront aussitôt dites qu'oubliées, relevons que le ministre qui a lancé cette bombe fumigène, de nature à distraire chômeurs, SDF et jeunesse inquiète de son avenir nous ramène à ce qui nous importe ici : la langue française. La circulaire que l'Excellence adresse aux préfets est émaillée de fautes et de pataquès qui augmenteront l'obscurité de la chose.



En ce 40^e anniversaire du départ du général de Gaulle, qui marqua la fin de tant de choses et de ce besoin de rêve qui nous est vital, rappelons une boutade de l'homme du 18 Juin : il chercha un jour, pour étoffer son cabinet, un universitaire sachant écrire. Peut-être l'espèce est-elle en voie d'extinction, comme le panda, que l'on doit même soumettre à un traitement pour qu'il retrouve un peu de ses ardeurs.

Dépassons les questions de passeports : Senghor était sénégalais, Ramuz, suisse – ce qui est déjà un bel imbroglio – comment peut-on être helvète avec cinq langues ? Le prince de Ligne était belge, lorsque, du reste, la Belgique était encore à inventer.

Est français qui rêve, parle, crée, pense et écrit dans notre langue. Langue romantique entre toutes, en ce sens que la finalité du mot se prolonge, manière de se perdre dans l'infini. Et pour n'être pas taxé

de chauvinisme, mais au fond on s'en accommoderait, relevons que cette remarque est de l'écrivain italien Alberto Savinio, génial esprit encyclopédique, aussi méconnu que peut l'être un grand artiste. Chez lui et à l'étranger.

Angelo Rinaldi

de l'Académie française

La critique des beautés

Nous remercions Jean Dutourd, notre président honoraire, de nous autoriser à reproduire un extrait de « La critique des beautés », prologue à ses chroniques littéraires rassemblées dans *La Chose écrite* (Flammarion, 2009, 574 p., 25 €).

Dès que j'ai su l'alphabet, je me suis jeté sur les livres. J'en ai lu des quantités. À huit ans, avec mon argent de poche, j'achetais des volumes de la Bibliothèque Verte et de la collection Nelson. Tout me plaisait : il suffisait que ce fût imprimé. La persécution même ne me manquait pas. Mon père jugeait que je lisais trop, que cela prenait sur le temps des études ou sur le sommeil. La nuit, voyant de la lumière sous la porte de ma chambre, il entra, éteignait, m'arrachait mon roman sans se soucier s'il m'interrompait au milieu d'une phrase. Pour éviter ces contrariétés, je me cachais dans mon lit comme sous une tente, avec une petite lampe électrique. Ainsi, étouffant de chaleur, à demi asphyxié, mais ne sentant rien car j'étais trop occupé à déjouer les combinaisons de Richelieu ou à causer avec Louis XI, ai-je avalé des bibliothèques. Ce n'était pas tout à fait sans plan : dès

que je m’amourachais d’un auteur, je me procurais de lui tout ce qui était à ma portée, c’est-à-dire ce qui figurait dans le catalogue de la collection Nelson. J’avais écumé les Bibliothèques Rose, Verte, Bleue, où fleurissaient quelques admirables écrivains, tels que la comtesse de Ségur, Gyp, Edmond About, Zénaïde Fleuriot, Magdeleine du Genestoux, Mayne Reid, Gustave Guiches, Jean Webster, Alfred Assollant. Nul n’aurait pu m’en remonter sur eux. Je connaissais tout de leur inspiration, de leur ton, de leurs tics, de leurs héros, de la façon si savante dont ils ménageaient l’intérêt du lecteur et jouaient de sa sensibilité. Quoique je fusse un peu choqué par leur canaillerie et leur cynisme, j’avais absorbé et réabsorbé *Les Pieds Nickelés*, dont la dénomination a toujours été pour moi une énigme.

Jean Dutourd

de l’Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de DLF à l’un ou l’autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l’envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d’envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

Le

français

dans le

monde

Pour se donner de l'*acouet*, en Suisse romande

La **Suisse romande** ou **Romandie** est généralement définie comme la partie de la Suisse où l'on parle le français. « *De fait*, nous dit le professeur Jean-Pierre Felber, *bien antérieure à la Suisse, elle remonte à la période romaine et représente la région de l'Helvétie romaine et des territoires voisins qui ont su préserver leur identité culturelle, sans rupture durant deux millénaires* » (*De l'Helvétie romaine à la Suisse romande*, éditions Slatkine, 2006, p. 9).

L'origine des **Pays romands** se situe donc bien avant leur rattachement à la Suisse. Ils sont la continuation de l'Helvétie romaine. « *À la différence de la Suisse allemande, qui constitue une occupation nouvelle du territoire helvétique par les Alamans au haut Moyen Âge, la Suisse romande a conservé sa population et sa culture sans interruption.* » (*Op. cit.* p. 9.) On ne peut véritablement parler de Suisse romande que depuis la conquête de la région par les Suisses aux ^{xv}e et ^{xvi}e siècles. Sur le plan politique, précise Jean-Pierre Felber, la Suisse romande n'a commencé à exister qu'en 1798, date à laquelle le canton de Vaud (canton du Léman), nouvellement créé, a participé au gouvernement de la République helvétique (*op. cit.*, p. 325). Et c'est avec la Constitution fédérale de 1848 que les cantons romands trouveront véritablement leur place dans l'État suisse. Aujourd'hui, la Suisse romande comprend les cantons francophones de Genève, Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel et Jura, même si le Valais et Fribourg ont une minorité germanophone. Il faut y ajouter le Jura bernois, de

langue française, faisant partie du canton germanophone de Berne. Un petit livre de Georges Arès, *Parler suisse, parler français* (Éditions de l'Aire, Vevey, 1994), nous instruit des usages linguistiques de la Suisse romande. Il s'agit du français couramment parlé, avec un appui sur des usages dialectaux, des expressions patoisantes savoureuses. Précisons cependant que, chaque région ayant ses particularités linguistiques, les mots cités ne sont pas utilisés partout. Piquons çà et là quelques trouvailles dans ce glossaire bon vivant. Cela nous donnera de l'**acouet**... c'est-à-dire du tonus, de l'élan. On boit un verre pour se donner de l'acouet – depuis le patois *acoulyi*, du latin *accolligere*, géniteur d'« accueillir ».

Si l'on est **affauti**, « privé du nécessaire », c'est qu'il y a manque ou faute de biens.

Agrédir est une forme savante pour dire « agressé » (terme d'introduction assez récente en français, en 1851), calquée sur le latin *aggredi*, « attaquer », laissant *aggredire* en italien.

Dérivant de *quille* (*guille* en patois), **aguiller** signifie « arranger des objets de façon instable ».

« Accrocher un wagon supplémentaire à un train », c'est l'**appondre**, du latin *ponere*. Une **apponse** ou **rapponse** est un ajout, une rallonge.

En transhumance et dans les alpages, on rencontre des **armaillis**, « bergers de troupeaux de bovins » – mot dialectal depuis le vieux français *armaille*, issu d'*armentum*, de même sens.

Atriau est un mot régional pour une préparation de viande hachée, le plus souvent garnie d'une **crépine** ou **toilette** – en France, on parle volontiers de *crépinette*. Or *atriau* est à rapprocher du vieux français *haste* ou *hâte*, au sens de « broche à rôtir » et, par extension, de « viande rôtie ». Rabelais parlait de *hâtereau*, actuellement définie comme une tranche ou une boulette de foie grillée. Par plaisanterie, *atriau* est employé comme sobriquet pour les seins féminins.

Azorer est synonyme de « tancer, gourmander, engueuler... » **Se faire azorer**, c'est « recevoir des injures ». Peut-être *azor* avait-il d'abord le sens de « benêt ». On rappelle l'expression passée de mode « siffler Azor », pour dire « siffler un acteur », du nom fréquemment donné à des chiens au XIX^e siècle.

Goger, verbe purement vernaculaire, ne peut être compris hors de certains cantons romands. C'est la francisation du patois *godzî* ou *godji*, chargé de plusieurs sens. Tout d'abord, c'est « imprégner d'eau » le bois d'une futaille séchée pour en dilater les douves (ou douelles) un peu disjointes. On dit également **combuger**, terme proche du **comburger**, pour indiquer, dans le parler de Touraine, que la terre est gorgée d'eau. Cette idée de faire tremper s'applique également aux légumes secs ; cette opération de réhydratation demande du temps, d'où **faire goger longtemps** pour « faire attendre quelqu'un ». Le verbe peut acquérir une connotation médicale : incuber, « couvrir une maladie infectieuse » (imprégner par trempage dans un milieu). Si **gonfle**, au féminin, est synonyme de « congère », en tant qu'adjectif il est employé comme équivalent de « complètement ivre », une **gonflée** étant une « ivresse ».

Le mot allemand **Reck**, en raison de sa brièveté, a été adopté pour signifier une « barre fixe ». **Greuler** se dit pour « secouer », par exemple **greuler les noix** au lieu de les *gauler*. Utilisé de façon intransitive, c'est « trembler, grelotter » ou encore **greboler**. Sans rapport avec *haras*, une **harasse** est une caisse à claire-voie, un cageot : **une harasse de pommes**. Ce mot est cité comme archaïque par Littré pour une « cage destinée au transport de verreries ». *Haras* est passé en allemand, en devenant masculin.

S'encoubler, c'est « achopper, rencontrer une entrave » (du latin *copula*, « lien »). **Repiper** est un régionalisme pour « répliquer » – *ne pas piper mot* est pratiquement la seule expression conservée dans notre langage actuel. Dérivées de *rebuter*, des **rebuses** sont un « retour du froid au début du printemps ». **Ramassoire** n'est-il pas plus agréable à l'oreille que « ramasse-poussière » ? Quant à **rapercher**, c'est un terme des campagnes à plusieurs sens : « rattraper, courir après, rassembler et aussi découvrir » – **on raperche des filles** : « on les conduit à la danse », les jours de fête.

Pinte est une mesure de capacité (environ un litre), un mot maintenu classiquement dans notre « se faire une pinte de bon sang », « boire une pinte de bière », en Belgique. En Suisse, c'est également une manière de parler d'un bistrot. Ainsi utilisé de façon typique, dans les

cantons romands, ce mot retient souvent l'attention des étrangers francophones, au même titre que **carnotset**, **trois décis**, **fondue** et **raclette**, **mazot** et **raccard**... Terminons cette quête pour ne pas **barjaquer** (« bavarder comme une pie ») et ne pas **ennioler** le lecteur (« l'importuner avec des niaiseries »).

Outre son emploi culinaire, **raclette** s'emploie pour dire « de justesse » – **une élection à la raclette**, c'est-à-dire « de grande justesse ». Quant au mot **fondue**, il est trop connu pour nécessiter un développement ici, mais l'auteur de ce petit livre sait exprimer avec chaleur et humour l'essentiel de ce qu'il faut savoir dans les domaines gastronomique, linguistique et même patriotique... Citons-en un passage pour conclure cette brève évocation des usages de nos amis suisses. « *La fondue au fromage est l'agape où l'ethnie romande communique dans la puissance de son identité. Ce brouet blanc, où se trempent également une demi-douzaine de fourchettes emmêlant leurs fils, est un sommet et une fête de l'esprit démocratique. Manger une fondue seul ne serait pas loin du sacrilège.* »

Pierre Delaveau

NDLR : Ce texte tient compte des remarques formulées par M. Étienne Bourgnon, président de la délégation de Suisse de DLF.

**À titre de promotion : chaque adhérent
cité dans la revue reçoit deux exemplaires
supplémentaires de *DLF*.**

Au Canada

À Ottawa, le 14 septembre 2009, dans l'édifice du centre de la colline du Parlement, Jean-Paul Perreault et Mario Beaulieu, présidents, l'un d'Impératif français, l'autre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB), ont tenu une conférence de presse à propos de « L'image internationale du Canada ». Nous reproduisons ci-dessous le communiqué qu'ils ont diffusé à l'issue de cette conférence de presse et intitulé : « Quarante ans plus tard, "le" Canada n'existe toujours pas ! ».

D'étude en étude, nous constatons que la situation change bien peu ! Quarante ans après l'adoption de la Loi canadienne sur les langues officielles, la situation du français au Canada s'est globalement dégradée. À l'extérieur du Québec, le français en tant que langue parlée à la maison est passé de 4,4 % en 1971 à 2,5 % en 2006. Au Québec, après une amélioration dans les années 80 due à la Loi 101, la situation du français est maintenant en déclin. Le français parlé à la maison est passé de 82,7 % en 1986 à 81,4 % en 2006, et, dans la région névralgique de l'île de Montréal, de 61,8 % à 54,2 %. Ces résultats étaient prévisibles, car seuls les droits collectifs territoriaux ont quelque chance de réussir dans le domaine de la protection linguistique.

Le Canada a deux langues officielles : l'anglais et la « langue bilingue ». Il y a deux langues de travail dans la fonction publique fédérale, selon le Rapport sur les langues officielles 2005-2006 de l'Agence de la fonction publique : la langue anglaise pour 51,3 % des postes et la « langue bilingue » pour 40,1 %. Pour sa part, la langue française est bonne dernière, avec à peine 4,1 % de ses postes !

De plus, le Canada projette internationalement l'image d'un pays anglophone niant l'existence de la francophonie canadienne

puisque un très grand nombre d'ambassades et de consulats étrangers établis au Canada ne s'affichent qu'en anglais dans internet. (Voir à www.imperatif-francais.org la liste des missions diplomatiques sans version française.)

Dans les rares cas où il existe une version française du site Web d'une ambassade, celle-ci est souvent abrégée ou d'accès difficile, voire banalisée.

Impératif français rend publics aujourd'hui les résultats d'une recherche effectuée sur l'image internationale du Canada à partir de la langue des sites Web des missions diplomatiques et consulaires étrangères établies au Canada*.

L'image que projette le Canada à l'échelle internationale en excluant sa francophonie est tellement défrancisante que même certains pays membres ou observateurs de la Francophonie internationale ne s'affichent qu'en anglais au Canada !

« Nous demandons au gouvernement canadien l'adoption d'un train de mesures responsables pour que le Canada soit perçu à l'étranger (et pourquoi pas au Canada également !) comme un pays francophone et rappelle au ministère canadien des Affaires étrangères qu'il a le devoir de rappeler aux missions diplomatiques que le Canada est un pays membre de la Francophonie, où le français est langue officielle. À quoi servent les missions diplomatiques canadiennes à l'étranger et le chef du protocole, les hauts fonctionnaires et les sous-ministres de ce ministère ? », de demander le président d'Impératif français Jean-Paul Perreault.

* www.imperatif-francais.org/bienvenu/articles/2009/quarante-ans-plus-tard*-le-canada-n-existe-toujours-pas.html.

Des contes de fées...

Nicole Vallée vient de jouer un rôle dans une charmante histoire dont DLF a tout lieu de se réjouir.

Il y a trois mois, notre correctrice a été retrouvée, grâce à l'internet, par une certaine Trudie Booth, professeur de français dans une université de Portland (Oregon, États-Unis). Celle-ci lui demandait de consentir à ce que soit utilisé un récit de Blanche-Neige, écrit par Nicole Vallée il y a quarante ans pour les éditions Nathan. Trudie Booth avait acquis le livre au Canada, dans les années quatre-vingt, pour sa petite-fille. Ce texte (« admirable ») devait figurer dans un manuel de grammaire française destiné à des étudiants américains, et, plus précisément, pour illustrer le passé simple (temps que nos enseignants actuels ont tendance à négliger, car trop difficile pour les pauvres gamins). Une correspondance nourrie fut alors échangée. Au passage, Trudie a fait abonner son université à DLF (une « merveilleuse » revue, bien entendu !). Elle a expliqué que c'était presque en cachette qu'elle enseignait la grammaire française à ses étudiants, la mode étant à l'enseignement d'une langue par les journaux et la conversation... De fil en aiguille, Nicole a accepté de corriger toute la partie française du manuel. La récompense (bienvenue) consista en délicieux chocolats, car, suite du conte de fées, la fille unique de Trudie vit... à Aix-en-Provence, où elle vend du chocolat en ligne.

La rédaction

**Toute notre reconnaissance à
M. Francis Verdavoine-Bourget,
mécène qui, par sa générosité, soutient notre action.**

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Vietnam :

La première Maison des savoirs de la Francophonie a été inaugurée à Huê, le 17 septembre. Bientôt, à Ouagadougou (Burkina Faso), Chisinau (Moldavie) et Kinshasa (R. D. du Congo) seront ouvertes trois autres Maisons. Ces établissements proposent différentes activités, notamment l'apprentissage de la langue française et l'initiation aux logiciels libres et aux multimédias. Il s'agit d'un projet pilote mis en place par l'OIF* et l'AIMF*, auxquelles s'associent TV5 Monde et l'AUF*.

—
Lors de sa 29^e assemblée générale (à Paris, du 1^{er} au 3 octobre), l'AIMF* a accepté la demande d'adhésion de plusieurs villes, notamment Lafayette, en Louisiane, qui devient ainsi la première ville américaine à entrer dans l'association.

—
Le 23^e Prix de la langue française a été attribué à Jean-Paul Kauffmann, journaliste et écrivain. Ce prix, doté de 10 000 € par la ville de Brive-la-Gaillarde,

récompense une personnalité du monde littéraire, artistique ou scientifique qui a contribué, par le style de ses ouvrages ou par son action, à illustrer la qualité et la beauté de la langue française. Cette année, le jury était présidé par Angelo Rinaldi, de l'Académie française et président de DLF.

—
Le 24 octobre, à Beyrouth, à l'occasion du Salon francophone du livre, le Prix des cinq continents de la Francophonie 2009 a été remis à l'écrivain togolais Kossi Efoui, pour son roman *Solo d'un revenant*, (Seuil, 206 p., 17 €).

—
Belgique :
• En octobre, l'APFF* a publié *Nouvelles de Flandre à l'occasion de son 10^e anniversaire. On y lira, entre autres, une rétrospective des actions menées depuis 1999 et une étude sociologique sur les 367 000 francophones de Flandre.*

Secrétariat : Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique, tél. : 32 59/23 77 01, courriel : apff@dmnet.be, site : <http://www.dmnet.be/ndf>.

• Afin de sensibiliser le public le plus large possible, à commencer par « les journalistes, publicitaires, annonceurs, enseignants, etc. [en raison de] l'influence qu'ils exercent », la Maison de la Francité a mené une enquête sur la progression de la présence de l'anglais à Bruxelles. Elle en publie les étapes, illustrées de nombreuses photos, et les conclusions dans un ouvrage intitulé *Notre français file à l'anglaise. Langue française et anglomanie aujourd'hui*.
• La Maison de la Francité organise, du 1^{er} février au 18 avril, un concours de textes intitulé : « Une rencontre africaine ».

Maison de la Francité,
18, rue Joseph-II, B-1000 Bruxelles,
tél. : 32 2/ 219 49 33, courriel :
mdlf@maisondelafrancite.be,
site : www.maisondelafrancite.be.

—
Val d'Aoste :
Le Comité italien pour la protection de la langue française a fêté ses cent ans le 17 novembre.

—
États-Unis :
• À New York, les services culturels de l'ambassade de France ont aidé six écoles

publiques à offrir un programme bilingue français-anglais. Les directeurs américains de quatre de ces écoles ont reçu les insignes de chevalier des Palmes académiques : Giselle Gault-McGee, de la PS 58, de Brooklyn (voir DLF, n° 227, p. 7) ; Jean Mirvil, de la PS 73, et Shimon Waronker, ex-CIS 22, du Bronx, et Robin Sundick, de la PS 84, de Manhattan.

• La première école franco-américaine publique ouvrira ses portes à New York en septembre 2010, avec trois niveaux de maternelles. La New York French American Charter School sera financée en partie par la ville, l'État de New York et l'État fédéral. Elle devrait ouvrir chaque année une nouvelle classe, jusqu'à la terminale.
Site : www.nyfacschool.org/.

—
Suisse :
Deux associations, dont les objectifs sont de promouvoir et de défendre la langue française en Suisse, viennent de fêter leur cinquantenaire : Le Fichier français de Berne et le Club de la grammaire à Genève.

—
Le débat sur l'identité nationale est une excellente occasion pour les militants de la langue française se référant à Michelet « la

langue est le signe principal d'une nationalité » de se manifester sur la toile : www.debatidentitenationale.fr.

—
Un Forum des francophones a été créé au Parlement européen de Strasbourg, à l'initiative de Pierre Lellouche, secrétaire d'État aux Affaires européennes. Ses membres fondateurs sont des élus allemands, grecs, hongrois, lettons ou roumains, et son président est Cristian Preda, parlementaire roumain.
(Le Figaro, 30 octobre 2009.)

—
Russie :
Le 19^e Séminaire organisé par l'AEFR* se tiendra, du 24 au 30 janvier, à Ivantéevka (près de Moscou). Il aura pour thème : « La France, la francophonie et la russophonie aujourd'hui : nouvelles conceptions et nouvelles démarches en didactique des langues et des cultures étrangères. »
Site : www.aefr.ru.

—
France-Louisiane Franco-Américanie et l'Association France-États-Unis organisent en commun un voyage en Louisiane du 15 au 25 avril 2010.
FLFA 17, avenue Reille, 75014 Paris, tél. : 01 45 88 02 10, courriel : flfa@free, site : www.flfa.fr.

—
M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF*, a reconduit M. Clément Duhaime au poste d'administrateur de cette organisation jusqu'au 31 décembre 2013.

—
Inde :
Le 1^{er} Congrès international de l'IAQS* se tiendra à Pondichéry, en collaboration avec l'AITF* et l'université de Pondichéry, du 17 au 20 février 2010. Il aura pour thème : « Québec : Traditions, transition, transgression ». Site : www.aitf.in.

Françoise Merle

*AEFR
Association des enseignants de français en Russie
*AIMF
Association internationale des maires francophones
*AITF
Association of Indian Teachers of French (Association des professeurs de français indiens)
*APFF
Association pour la promotion de la francophonie en Flandre
*AUF
Agence universitaire de la Francophonie
*IAQS
Indian Association for Quebec Studies (Association indienne des études québécoises)
*OIF
Organisation internationale de la Francophonie

Les

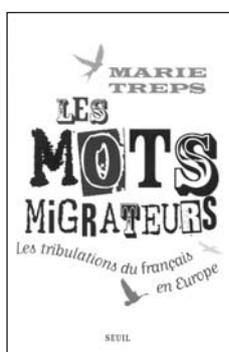
langues

de

l'Europe

Les Mots migrants

Les tribulations du français en Europe



Invitée d'honneur de notre déjeuner d'été (voir *DLF*, n° 233, p. II), **Marie Treps** nous a fait voyager dans toute l'Europe au fil de ses découvertes linguistiques rassemblées dans *Les Mots migrants* (Seuil, 2009, 384 p., 20 €, voir *DLF*, n° 232, p. 62).

Ces quelques extraits témoignent de sa curiosité, de son enthousiasme et de son humour.

Nos voisins allemands ne manquent pas d'occasions de jongler avec les mots français. Ils ont, pour cela, des terrains privilégiés. Sachez-le, outre-Rhin, un *Rendez-vous* ne peut qu'être galant et un *Tête-à-tête*, amoureux.

À l'époque moderne, bien que l'influence de l'anglais devienne prépondérante, la gallomanie sévit encore aux Pays-Bas. Bref, au fil des siècles, le vocabulaire néerlandais a subi une profonde influence du français.

[...] Au-delà des mots, ce sont des manières d'être et de se comporter que les Anglais ont empruntées aux Français, ceux-là étant parfois incarnés dans des personnages qui composent une galerie de portraits loufoques. Voici l'*enfant terrible* et le *grand seigneur*, le *nouveau riche*, le *nouveau pauvre* et le *parvenu*, le *gamin* (enfant des rues) et la *gamine* (fille effrontée), le *bel esprit*, le *bon vivant* ou *bon viveur* (amateur de plaisirs raffinés) et le *beau sabreur* (aventurier fringant).

Au pays d'Andersen, *assiette* désigne une assiette en verre pour le dessert et rien d'autre, *farin* est le nom donné au sucre en poudre, c'est comme ça. Autre piège, *fromage* est employé en danois pour désigner un dessert :

une mousse, à base de fruits (citron, ananas) ou alcoolisée (rhum), mais jamais sucrée.

[En Suède] Le domaine de l'art, du spectacle, des loisirs est riche de mots français : *ateljé* « atelier », *perspektiv*, *byst* « buste », *mosaik*, *gravyr* « gravure » et *karikatyr*... *roman* et *poem*... *balett*, *operett* et *konsert*... *cineast*, *kritik* et *journalist*...

Voici des noms et des adjectifs en usage aujourd'hui, utiles pour exprimer certaines nuances ou subtilités. Sans doute sont-ils révélateurs des sentiments contradictoires que les Français inspirent aux Lettons : *šarms* (charme), *šarmant* (charmant) et *gourmand*, *temperaments* (tempérament) et *banals* (banal), *absurds* et *brutals*, *konkrets*, *moderns* et *grandiozs*, *pedagogs* et *pedants*...

À la différence de ce qui s'est passé ailleurs en Europe, le français n'a jamais été, en Hongrie, la langue avouée de l'élite. C'est l'allemand (proclamé langue officielle en 1785) qui assurait cette fonction. Mais, dans les milieux éduqués, la majorité des emprunts au français arrivent, au XIX^e siècle, par la voie littéraire. [...]

Les Hongrois se sont approprié quelques mots français, parfois avec l'aide de leurs voisins germanophones, pour enrichir leur *argo*. Ainsi *projekt* (de *projet*) désigne celui ou celle que l'on veut séduire...

Bien que, au XX^e siècle, le réveil national tchèque ait déclenché un désir d'épurer la langue de ses latinismes, germanismes et gallicismes (ainsi vont disparaître *théâtre*, *avion*, *secrétaire*, *conversation*, *scrupule*), il demeure en tchèque un grand nombre de mots français.

Point de *lampe* ni de *bagage*, point de *corset*, de *négligé*, de *maquillage*, point de *costume* ni de *béret*, pas davantage de *champignon*, de *crème brûlée* ou de *profiteroles* : ces mots en usage presque partout en Europe sont inconnus ici [en Slovénie]. Avec des mots français, on peut circuler sans tracas majeurs, en *avto*, en *avtobus* ou en *taksi*.

[...] Il existe en Bulgarie une situation tout à fait originale : le français n'y est pas seulement utilisé pour sa connotation chic, il est également présent dans l'argot.

Et en particulier dans l'argot étudiantin où l'on relève : *abdikiram* « sécher les cours », de *abdiquer* ; *partizanin* « écolier qui sèche les cours », de *partisan*. [...] L'usage de termes argotiques imaginés à partir de vocables français pendant la période communiste semble avoir constitué une forme de résistance.

Pour ce qui est des couvre-chefs, ils [les Polonais] disposent de *beret* et *tzélinder* « chapeau haut de forme » (de *cylindre*). À la fin des années soixante, les plus branchés choisissaient un képi, le *degolowka*. Le général de Gaulle, qui se trouvait, en 1967, en visite officielle en Pologne, inspira et le mot et la mode, qui fit véritablement fureur.

À la fin du XIX^e siècle, Athènes, surnommée « Le Paris de la Méditerranée », est animée d'une intense vie culturelle et mondaine. En témoignent des termes de théâtre, de ballet ou de jeu : *aván premiér*, *premiéra*, *partéri* « parterre », *zen premié* « jeune premier », *enzení* « ingénue » [...].

On recense aujourd'hui 2 500 emprunts directs au français dans un lexique qui en compte environ 80 000. Cette ribambelle de mots français chéris par les Grecs laisse entrevoir une image stéréotypée de la bourgeoisie en général et de la femme en particulier.

Les mots français adoptés au Portugal réservent quelques surprises. Côté chiffons, *capuz* (de capuche) ou *chapeu* (de chapeau) désignent un bonnet, *camisola* (de camisole « petite chemise ») un sous-pull et *tablier*... le tableau de bord d'une voiture. [...]

Côté cuisine, *terrina* (de terrine) désigne une soupière et *casse-tête*, un pain long.

En Italie, la *soubrette* ne se rencontre ni dans les hôtels ni dans les maisons, on la trouve au théâtre, où elle est jeune première, ou au music-hall, où elle est danseuse... Là-bas, le *chiffon* n'est pas destiné au ménage, c'est un tissu luxueux, une mousseline de soie, *bluette* désigne le bleu turquoise, *galoche*, une chaussure en caoutchouc, *sommier*, un canapé-lit...

Si les mots d'origine latine y sont de loin les plus nombreux, la langue roumaine est, en quelque sorte, polyglotte : on y rencontre, outre des

centaines de mots slaves, des mots hongrois, turcs ou grecs. Au XIX^e siècle, une foule de mots ont été empruntés au français, beaucoup à l'italien, un peu à l'allemand.

Les usages du monde et la politesse, adoptés par les cours étrangères au XVIII^e siècle, ont implanté de petits mots indispensables dans l'Europe d'aujourd'hui : *merci, pardon, bonjour, Madame...*

Tout succès a son revers. Ainsi, certains mots unanimement élus ont-ils connu des mésaventures, c'est précisément le cas de *Madame*. Selon les pays d'adoption et au gré de l'évolution des sentiments qu'ont inspirés les Français, *Madame* a endossé des significations variées, plus ou moins positives. Les Anglais usent de *little madam*, formule désignant une jeune pimbêche... Les Allemands font de *Madam* une femme bien en chair aimant se faire servir... Pour les Hongrois *madam* est une sage-femme et pour les Turcs *madama* s'applique à une femme issue des minorités juives et chrétiennes... Les Roumains réservent *madama* à une femme de moralité douteuse... Les Italiens, pendant la conquête de l'Afrique, ont donné à *madama* le sens particulier de « concubine d'un homme blanc »... Les Bulgares appellent *madama* une jolie fille distinguée.



Marie Treps, linguiste, sémiologue et écrivain, est née dans le nord de la France en 1947.

Au CNRS depuis 1974, elle a participé, au sein de l'Institut national de la langue française, à la rédaction du *Trésor de la langue française*.

Entrée en 1998 au Laboratoire d'anthropologie urbaine, elle étudie le système de nomination des tsiganes. Elle porte un vif intérêt à la créativité langagière et à l'emprunt.

En 2004, pour France Inter, elle a écrit des chroniques sur le thème des *Mots voyageurs*.

Elle a publié au Seuil : *Allons-y, Alonzo ! ou le petit théâtre de l'interjection*, avant-propos d'Alain Rey (1994), *Le Dico des mots-caresses* (1997), *Calembourdes* (1999), *Les Mots voyageurs. Petite histoire du français venu d'ailleurs* (2003) ; chez Larousse : *Le passionnant voyage des mots*, cahier thématique illustré par Moebius (2007) ; au Sorbier : *Les Mots oiseaux. Abécédaire des mots venus d'ailleurs* (2007), *Lâche pas la patate ! Mots et expressions francophones*, illustrations de Gwen Keraval (2009).

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

Sur les 477 entrées du fascicule PLÉBISCITAIRE à POMMETTE (23 juin 2009), 199 sont nouvelles. Nous en avons choisi quelques-unes susceptibles d'intéresser les lecteurs.

PLEURAGE n. m. xx^e siècle. Dérivé de *pleurer*.

ÉLECTRO-ACOUSTIQUE. Lors de la lecture d'un disque phonographique ou d'une bande magnétique, déformation de la hauteur du son, résultant d'une fluctuation de la vitesse de rotation ou de défilement du support.

PLIQUE-À-JOUR n. m. (pl. *pliques-à-jour*). Date incertaine. Composé de l'ancien français *plique*, « applique », probablement tiré du latin *applicare*, « appuyer, appliquer », d'*à* et de *jour*.

JOAILL. Technique d'émaillage permettant d'obtenir des motifs d'émail translucide pris dans un réseau de fils d'or ou d'argent et rappelant l'aspect d'un vitrail ; par méton., ouvrage ainsi réalisé. *Le plique-à-jour, largement utilisé par les émailleurs du Moyen Âge, fut remis à la mode par l'Art nouveau. Un plique-à-jour de Fabergé, de Tiffany, de Lalique.*

POGNE n. f. xix^e siècle. Emprunté du lorrain *po(u)gne*, « poing »

1. Argot. Main. *Serrer la pogne à quelqu'un.*

2. Régional. Brioche dauphinoise en forme de couronne, souvent parfumée à la fleur d'oranger. *La pogne est une spécialité de la ville de Romans.*

POLÉMOLOGIE n. f. xx^e siècle. Composé de *polémo-*, tiré du grec *polemos*, « guerre », et de *-logie*, tiré du grec *logos*, « discours, traité ».

Étude de la guerre à la lumière des sciences sociales.

POLIORCÉTIQUE n. f. xix^e siècle. Emprunté au grec *poliorkétikos*, « relatif au siège d'une ville », dérivé de *poliorkein*, « assiéger », lui-même composé à partir de *polis*, « cité », et *herkos*, « clôture, enceinte ».

Art d'assiéger une ville. *Un traité de poliorcétique.*

POMICULTURE n. f. xix^e siècle. Composé de *pomi-*, tiré du latin *pomum*, « fruit, arbre fruitier », et de *-culture*, sur le modèle d'*agriculture*.

Culture des arbres donnant des fruits à pépins.

* Le *Journal officiel* a publié le 12 novembre 2009 un nouveau fascicule de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* : POMMIER à POURSUIVANT. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie, les fascicules sont publiés sur papier et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html

Mots en péril

HÉRISSON, ONNE adj. Familièrement, fâcheux, difficile, revêche, qu'on ne sait comment prendre.

« *La madame Grognac a l'humeur hérissone.* » (Regnard.)

HÉRISSONNERIE n. f. État d'une personne hérissée, aussi désagréable, aussi prête à piquer qu'un hérisson.

« *Ce que je ne puis assez me lasser d'admirer, c'est la hérissonnerie de ces gens-là.* » (Mérimée.)

HIDEUR n. f. De l'ancien français *hide*, qui signifiait « frayeur, effroi ». État de ce qui est hideux, d'une laideur extrême.

« *La mort dissimulait sa face,
Aux trous profonds, au nez camard,
Dont la hideur railleuse efface
Les chimères du cauchemar.* » (Th. Gautier.)

HOMMASSE adj. Le plus souvent se dit d'une femme qui a les traits, la voix, les manières d'un homme.

« *La comtesse de Furstenberg avait été fort belle, mais grande et grosse, hommasse comme un cent-suisse habillé en femme.* » (Saint-Simon.)

« *Une beauté naïve, active, généreuse, non hommasse mais virile.* » (Montaigne.)

HOMMASSER (S') v. réfl. S'est dit d'une femme qui imite les manières des hommes.

« *La femme qui s'hommasse n'a plus d'empire sur les hommes.* » (Bernardin de Saint-Pierre.)

HOMMELET n. m. Homme de peu de force, de peu de valeur.

« *Ce diminutif peut être admis à cause de son parallélisme avec femmelette.* » (Littré.)

« *Que devons-nous faire, nous autres hommelets ?* » (Montaigne.)

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

APPRENANT(E) (pour : *learner*) : Toute personne, de l'enfant à l'adulte, engagée dans un processus d'acquisition de connaissances et de compétences.

BANQUE DE CONNAISSANCES (pour : *knowledge pool*) : Base de données qui rassemble des ressources mises à disposition par un réseau à des fins d'information, de formation ou de recherche. Voir aussi : **GESTION DU SAVOIR**.

DÉCROCHAGE (pour : *dropping-out*) : Abandon, par un élève ou par un étudiant en difficulté, d'une formation ou d'une qualification avant son terme.

HARMONISATION DES CURSUS (pour : *tuning*) : Mise en concordance des cursus de formation par comparaison et

ajustement éventuel des éléments qui les composent.

Note : Le terme « harmonisation » s'emploie dans le cadre de la mise en œuvre de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

POSTULER (pour : *apply [to]*) : Présenter sa candidature.

Note : On trouve aussi le terme « candidater », qui n'est pas recommandé.

PRÉSENCE (EN) (pour : *presential*) : Se dit d'un enseignement ou d'une formation qui met en présence enseignants et apprenants.

Note : L'enseignement en présence se distingue de l'enseignement à distance.

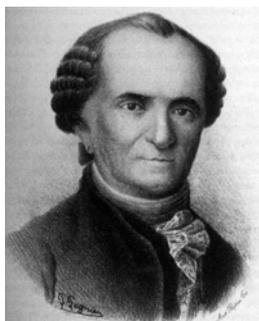
PROMOUVABLE (pour : *promotable*) : Se dit d'une personne qui remplit les conditions pour obtenir une promotion.

* Extraits de « Vocabulaire de l'éducation », publiés au *Journal officiel* le 25 septembre 2009. Signalons aussi publiés, le 10 octobre, le « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales » et, le 12 juillet, le « Vocabulaire de l'informatique et des télécommunications ». Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

Rappel : le mot anglais *pitch*, « baratin, boniment », que l'on entend de plus en plus souvent à la radio ou à la télévision, peut selon le contexte être remplacé par abrégé, argument, condensé, histoire, intrigue, présentation, résumé (voir *DLF*, n° 218, p. 33).

L'art des jardins

Se garder des incursions des sangliers et des chevreuils, comme aussi des maraudeurs, telle semble avoir été de tout temps la fonction principale des murs entourant les jardins, plus simplement les enclos. C'est du gallo-romain **hortus gardinus*, « jardin protégé », qu'est né ce mot charmant de **jardin** qui ne cesse de flatter comme en bourgeonnant. Le latin *hortus* a connu une jolie descendance depuis l'ancien français *ort*, *hort* : c'est d'abord *hortillon* et *ortillon*, en picard, pour désigner une surface cultivée près d'un plan d'eau, qui assure une production abondante de légumes (Amiens, Bourges, en particulier). *Hortulanus* est à l'origine d'*ortellain* et *hortolan*, vieux termes français pour désigner le jardinier. Beaucoup plus tard, ce seront **horticulture**, **horticole**, **hortensia** sans compter le nom propre **Hortense**. Il a conduit au latin *Hortensius*, surnom qui soulignait le goût pour ces lieux privilégiés. Hortensius Hortalus fut un brillant orateur contemporain de Cicéron. Un hortensia est une des espèces du genre *Hydrangea*, ainsi nommé en raison du besoin prononcé en



eau de ces arbrisseaux aux inflorescences roses ou bleues selon la nature du sol. Hortensia fut créé par le naturaliste Philibert Commerson (1727-1773), en souvenir du prince de Nassau-Siegen, qui l'avait accompagné dans l'expédition de Bougainville et dont la fille se prénomait Hortense. On connaîtra ensuite la célèbre princesse Hortense de Beauharnais, qui fut reine de Hollande en 1806.

En italien, on trouve *ortolano*, attesté depuis le xv^e siècle pour un des petits passereaux d'Europe méridionale à chair délicate. La Fontaine y fait allusion

« *Autrefois le Rat de ville
Invita le Rat des champs,*

*D'une façon fort civile,
À des reliefs d'ortolans. »*

C'est à partir du second membre du binôme *hortus gardenus* que viennent *jardin* dans les langues romanes en français et en espagnol, *giardino* en italien, et aussi *Garten* en allemand, *garden* en anglais. À la Renaissance, le **jardin potager** convient à la production des légumes nécessaires aux potages, le **jardin des simples** (les simples médecines) réunit des plantes médicinales et le **jardin d'agrément** s'épanouit, ces diverses fonctions ayant longtemps été associées avec art dans les jardins médiévaux avant d'être découvertes par les architectes paysagistes et jardinistes modernes pour reconstituer de merveilleux enchevêtrements agréables à l'œil et souvent odoriférants.

La curieuse expression de **jardin botanique** apparut en 1732, pour désigner une collection de plantes aux espèces parfaitement définies et exposées. De nombreuses articulations n'ont cessé d'apparaître : **jardin à l'anglaise** (1771) et **à la française**, **jardin d'hiver**, **jardin exotique**, **jardin japonais**, **jardin zoologique** (1834), devenu rapidement **zoo**. Ce sont encore **jardinier**, apparu au XII^e siècle, et **jardinière** pour des personnes cultivant et dirigeant la bonne ordonnance d'un jardin. Devenu adjectif au sens de « relatif au jardin », le mot féminin connaît un grand succès – un grand magasin parisien s'enorgueillissait de sa beauté – et une **jardinière** peut être, en

ameublement, un récipient pour recevoir des bouquets nains ou des plantes d'intérieur. Il peut s'agir encore d'un motif de broderie ou, plus souvent, d'un assemblage de légumes frais tels que des pois et des carottes. De façon moins agréable, **jardinier** est le surnom de l'ortolan bruant, qui rappelle bien son attachement au jardin, et **jardinière** désigne un animal parasite tel qu'une courtilière.

Anciennement lancé pour désigner un ensemble de jardins, **jardinage** a acquis plusieurs sens, dont celui de la sylviculture qui parle de **futaie**



jardinée, selon un mode d'exploitation de forêt. De même, en fauconnerie, il fait allusion à un oiseau qui se chauffe au soleil. C'est inspiré par l'allemand *Kindergarten* qu'est venu le célèbre **jardin d'enfants**, qui donnera lieu à la création d'une profession nouvelle : **jardinier** et surtout **jardinière d'enfants** (*Kindergärtnerin*). En 1974, fut créé **jardinerie**, à préférer à l'envahissant « *garden center* ».

Bien entendu, une signification érotique ne manque pas de se glisser avec **jardinnet**, « petit jardin », et même avec **jardiner** qui peut signifier en langage codé « avoir une aventure galante ». D'où vient que « travailler es jardin d'autrui » n'est pas seulement louer ses services techniques, mais aussi « être entreprenant avec la femme d'autrui » !

De même, on ne doit pas se méprendre sur le sens des **couches d'un jardinier** qui désigne une installation plus chaude destinée à accélérer la germination des semences et hâter la croissance des plantules. Au XVII^e siècle, le grand jardinier Jean-Baptiste de La Quintinie parvenait, en favorisant l'échauffement des couches de terreau par un abondant fumier de cheval, à produire force délicieux melons, dans les Jardins du roi au mois de juin.



Si l'on remonte au bas latin *hortellus*, « petit jardin », se présente *cohors*, génitif *cohortis*, qui a donné *curtis* en ancien français, au double sens : celui de l'enclos, donc de la basse-cour où la volaille est à l'abri des prédateurs, et, dans un sens militaire, celui de division du camp, de troupe de soldats. Ce mot est maintenant passé en sciences humaines pour un ensemble homogène de personnes pouvant entrer dans des estimations statistiques.

En réalité, le latin *claudo*, *claudere*, « fermer, enfermer », dont la présence a été vue plus haut dans la limitation du jardin, peut encore nous surprendre par la même idée de protection contre des bêtes féroces, mais qui, cette fois, sont enfermées dans un enclos, un parc, une ménagerie – luxe apprécié autrefois par de riches possédants...

C'est le sens du grec ancien *paradeisos*, inspiré par le persan **pardez*, à partir de l'idée d'enceinte. Par extension, le mot a désigné un jardin

d'agrément et le paradis chrétien nous en est venu directement : Yahvé planta à l'Est le jardin d'Éden et l'homme reçut mission de le cultiver et de le garder. Les modernes notions d'écologie retrouvent un socle fondamental pour tenter de maintenir la merveille des jardins.

Quant à la célèbre expression *côté cour* et *côté jardin*, elle est née en 1869 par remplacement de *côté de la reine* (à gauche) et *côté du roi* (à droite) qui caractérisait la partie de la scène vue du spectateur. C'était faire allusion à l'orientation de l'ancien théâtre des Tuileries, situé entre la cour et le jardin de ce palais.

Pierre Delaveau

Le haricot de mouton et le gigot aux haricots

Pour la plupart des Français, le mot *haricot* désigne un légume que l'on consomme en gousses, pour le haricot vert, ou en grains, pour le haricot blanc ou le haricot rouge. Ce que l'on sait moins, c'est que *haricot* a un autre sens, celui de ragoût, bien plus ancien que le précédent mais toujours actuel. Ce ragoût est préparé avec du mouton coupé en morceaux, des navets, des oignons et souvent des fèves. On connaît même la recette écrite pour sa femme par l'auteur du *Ménagier de Paris* (1393) : « *Dépecez-le par petites pièces...* ».

Rappelons-nous encore qu'Harpagon demande à Maître Jacques de préparer, pour remplir l'estomac de ses invités sans trop débourser, « *quelque bon haricot bien gras* ». (Molière. *L'Avare*, III, 1). Le mot *haricot* est un déverbal de *haricoter* que l'on trouvait en ancien français sous les formes *harigoter* ou *haligoter*. Ce verbe est dérivé du francique *harion*

prononcé *harijon*, « couper en morceaux, mettre en lambeaux ». Plus tard, au XVI^e siècle, quand la plante arriva d'Amérique, on l'incorpora à ce ragoût à la place des fèves. On l'appela alors « fève de haricot » qui se réduisit bientôt à *haricot*.

Une fois bien installé en France, le haricot passa du ragoût de mouton au gigot de mouton, tant il est vrai qu'il est l'accompagnement le plus fréquent de ce plat. On va ainsi retrouver un autre mot d'origine germanique. En effet, le gigot tire son nom, par analogie de forme, d'un instrument de musique, la gigue. Il s'agit d'un instrument à cordes, probablement à trois cordes puisque dans les gloses de l'époque il est appelé *tricordum*. Il était très utilisé au Moyen Âge et



ressemblait à une mandoline. Son nom est lui-même tiré de l'ancien allemand *Giga*, qui désignait déjà le même instrument. On retrouve d'ailleurs cette origine dans le nom allemand actuel du violon *Geige*. Plus tard, au XVII^e siècle, le mot *gigot*, sur le modèle « cuisse-cuissot », donna

naissance à une nouvelle *gigue*, désignant cette fois la cuisse d'un animal ; c'est ainsi qu'apparut la fameuse *gigue de chevreuil*. Puis, en langage familier, ce terme servit à désigner une jambe, en général longue, et par métonymie encore plus familière, une fille, un peu maigre, aux longues jambes.

Il existe encore une autre gigue, celle de l'expression *danser la gigue*. Elle désigne une danse à trois temps, venue d'Angleterre ou d'Irlande. Le mot vient de l'anglais *jig* qui a le même sens. En Angleterre, on pense que ce mot vient du vieux français *gigue*, l'instrument, la danse se pratiquant au son de cet instrument. En France, on trouve cette étymologie incertaine. Pourtant, nous avons formé, à la même époque, le verbe *giguer*, « sauter, gambader, danser ». Quoi qu'il en soit, après la disparition de ce verbe, il est resté *gigue* et *danser la gigue*.

Philippe Lasserre

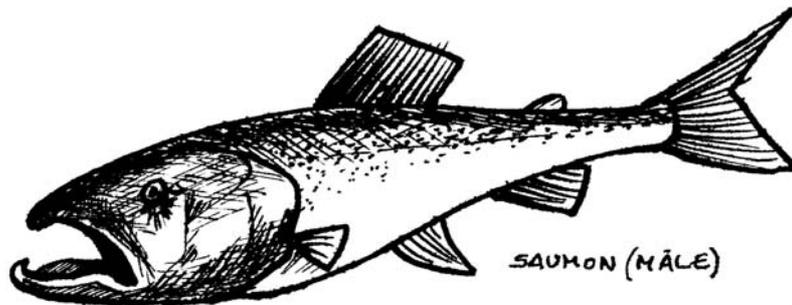
Délégation de Bordeaux

Saillie

Le mot est dérivé du verbe latin *salire*, « sauter, bondir », et a pour correspondant grec *allomai*. C'est au XVIII^e siècle que le verbe a retrouvé son sens latin originel de « couvrir une femelle ». Mais, en plus de son sens didactique de « bosse ou éminence » et de son sens architectural de « relief », l'emploi le plus fréquent est littéraire et relève du trait d'esprit, de la sortie brillante d'un orateur ou d'un emportement.

Le verbe *salire*, en plus de son usage courant dans des expressions telles que *aqua saliens*, « eau bondissante », ou de son emploi, au sens de « battre, palpiter », pour désigner le mouvement du cœur ou du pouls a de nombreux dérivés dans toutes les langues de la famille linguistique indo-européenne.

Par exemple les mots français : *saltimbanque*, *tressaillir*, *primesautier*, *sursaut*, *résilier* (du latin *resilire*, « sauter en arrière »), *sauterelle*,



exulter, mais aussi *saumon* (en raison des bonds impétueux que fait ce poisson pour franchir les barrages) ; les mots espagnols *salir*, « sortir », *salida*, « sortie, porte d'embarquement à l'aéroport », *resultar*, « résulter » ; les mots anglais *exult*, « exulter », *insult*, « insulter ».

Bernie de Tours

Le membre fantôme

Issu d'une intervention à un colloque de psychanalystes, cet article se veut complément de l'article « Membres et remembrement », du Pr Pierre Delaveau (*DLF*, n° 232), par l'adjonction du terme *fantôme*.

L'expression **membre fantôme** aurait été inventée par le neurologue américain Silas Weir Mitchell¹ (1872-1972) consécutivement à la guerre de Sécession (1861-1865). Il fut aussi l'inventeur, dans un article paru en 1930, des expressions **grossesse nerveuse** et **grossesse fantôme**.

Quoi qu'il en soit, cette expression semble récente. Elle date vraisemblablement de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle, mais le phénomène devait être connu de longue date car dans la décennie 1768-1778, Voltaire, dans ses *Derniers écrits sur Dieu*, écrivait : « C'est ainsi que nous sentons très souvent du mal à un membre que nous n'avons plus.² » Auparavant, le barbier chirurgien Ambroise Paré (1509-1590), considéré comme le père de la chirurgie moderne, chirurgien d'Henri II, François II, Charles IX et Henri III, avait évoqué le phénomène du membre fantôme sans toutefois le nommer comme tel.

Le Hartzfeld et Darmesteter, *Dictionnaire général de la langue française* (1890-1900), où ne figure pas l'apposition *membre fantôme*, note que *membre* est issu du latin *membrum*. Y sont présentées deux définitions : « 1. Appendice uni au tronc de l'homme, de l'animal, par des articulations. » Le membre viril y est toutefois noté « organe de la génération chez l'homme ». « 2. P. ext. (Théol.) Les diverses parties du corps (par opposition à l'âme). » Cela est très intéressant, car on retrouve en filigrane ces deux définitions et la description de leurs termes dans le travail de Merleau-Ponty, soit l'opposition physiologique *versus* psychique.

On n'en repère nulle mention dans le *Dictionnaire historique de la langue française* où *membre*, d'origine latine, est corrélé avec « parties du corps

servant à la préhension (bras) [ou] à la locomotion (jambes). » L'association avec, nous citons, « *l'organe génital masculin* » date de 1170, au singulier, et 1225 au pluriel. *Membre viril*, cher à Freud, date, lui, de 1598. Ça n'est donc pas récent... L'expression *membré, ée*, au masculin et au féminin, a été particulièrement utilisée par Sade, précise le dictionnaire, ce qui n'est pas pour nous étonner. Enfin *membre* est connoté aussi à « viande » et « chair », nous dit le *Dictionnaire historique*.

Quant à *fantôme*, le Hartzfeld et Darmesteter le présente ainsi : « *Étym. Pour fantosme, du lat. pop. fantosma, altération inexplicquée du grec φαντασμα.* » Suivent deux définitions : « **1.** *Apparition offrant l'image d'une personne qui n'est plus, ou le simulacre d'une personne réelle [...]* ; **2.** *Fig. Ce qui n'a d'une personne, d'une chose, que l'apparence [...]*. Le *Dictionnaire historique* susmentionné est plus précis : « *Fantôme [...]* vient (v. 1130, fantosme) d'une forme méridionale °*fantasma*, issue du grec de Marseille (Phocée) par où le mot a pénétré, à partir du grec ionien °*phantagma*, correspondant à l'attique *phantasma*, « apparition, vision » (→ *fantasme*) et « *fantôme* » repris par le latin impérial. » Suit une définition : « *Fantôme est introduit en français avec le sens d'« illusion trompeuse... ».* »

Le membre fantôme est absent – en conformité, dirions-nous avec sa définition fantomatique – du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, en six volumes (Le Robert, 1973).

Enfin il apparaît dans *Le Petit Robert*, édition de 2007 (peut-être avant), ainsi : « *Membre fantôme : sensation, parfois douloureuse, qu'éprouve un sujet à l'endroit d'un membre amputé comme si ce membre était encore présent.* »

De ces extraits de définitions, nous pouvons proposer une formule telle que *l'illusion trompeuse de la présence d'un membre absent de la préhension et/ou de la locomotion*.

Lucien-Francis Tonnaux

1. *Le Fantôme intérieur*, de Vilayanur S. Ramachandran avec Sandra Blakeslee (Odile Jacob, 2002). Nous devons à l'obligeance de M^{me} Hélène Benisty de nous avoir permis de prendre connaissance de cet ouvrage ; qu'elle trouve ici le témoignage de nos vifs remerciements.

2. *Derniers écrits sur Dieu*, de Voltaire (1694-1778), in *Le Monde de la philosophie* (Flammarion, 2008, p. 613).

Cheval, quand tu nous tiens...

Épreuve orale de français

Un candidat **ronge son frein** en attendant son tour ; **sanglé** dans sa veste de tweed, il paraît **bien dans son assiette** : sans doute est-il assez **ferré** sur les questions du programme... Pourtant, le sujet qu'il tire semble un instant le **désarçonner**, mais il **s'attelle** à le préparer, sans **renâcler**.

Le moment venu, il lit son texte si vite que l'examineur l'interrompt : « Eh ! mon garçon, **vous courez la poste ! Avez-vous pris le mors aux dents ? S'emballer, galoper ventre à terre**, ce n'est pas une



bonne méthode d'explication littéraire ! » Le candidat, sans doute d'humeur **ombrageuse**, **se cabre** sous le reproche et, du coup, **freine des quatre fers**.
« Allons, fait, conciliant, l'examineur : du calme ! Je ne vais quand même pas **vous donner les étrivières ! Vous piafez, vous ruez dans les brancards**, c'est

de votre âge ! Mais, moi, je dois **tenir les rênes**. Et maintenant, posément, reprenez – sans **dételer** ! »

Finalement reçu, le jeune homme, tout **caracolant** de joie, s'en va fêter son succès – à **s'en faire péter la sous-ventrière** !

Madeleine Roussel

De l'ordre des mots...

L'inversion est une construction par laquelle on donne à certains mots un ordre autre que l'ordre habituel. Elle répond à des règles, et présente diverses particularités : en voici quelques aperçus...

1. Soit la phrase : Les hommes sans ambition sont heureux... Veut-on mettre l'accent sur cette idée de bonheur ? On placera alors au début le terme qui l'exprime, et l'on inversera le sujet : **Heureux sont les hommes sans ambition**. On peut aussi opter pour l'ellipse, qui autorise à supprimer le verbe et à donner ainsi à la phrase une valeur exclamative : **Heureux les hommes sans ambition !** (comme dans : « *Heureux les simples d'esprit !* »).

2. Dans la forme interrogative, l'inversion est automatique : **Irás-tu ?** en est un exemple des plus simples. On ne peut s'en dispenser que dans le langage parlé relâché, et grâce à l'intonation : « *Tu iras ?* ». Dès que la forme se complique, impossible d'y échapper : **Quand viendrez-vous ?**, **Quel jour commenceront les travaux ?**. Si l'on n'inverse pas le sujet, on est contraint d'inverser un autre élément du discours : « *Vous viendrez quand ?* », « *Les travaux commenceront quel jour ?* », formulations qui sont du registre laxiste et familier, et que devraient s'interdire, notamment, les journalistes professionnels.

Ces dernières tournures sont parfois, d'ailleurs, impossibles à utiliser : on ne peut transformer : L'aimez-vous ? en : « Vous aimez lui ? », sauf quand, par exemple, il est justifié de faire parler en « petit-nègre » un personnage d'ouvrage littéraire, de théâtre ou de cinéma.

À la troisième personne du singulier et du pluriel, on a tantôt l'obligation, tantôt la faculté, de doubler, de reprendre, par un pronom (*il, elle ; ils, elles*) le substantif sujet :

a) obligation dans une phrase comme : **Vos amis viendront-ils ?** ;

b) possibilité par exemple dans le cas suivant : Quel jour commenceront les carreleurs ? peut se dire plus élégamment : **Quel jour les carreleurs commenceront-ils ?**.

Il est interdit de recourir à une reprise fautive – parce que pléonastique – du sujet telle que : « Est-ce que l'épicier a-t-il livré sa commande ? ». On doit en effet opter pour l'une des formes interrogatives et ne point les juxtaposer.

Avec l'inversion du pronom *je*, deux remarques : 1° les verbes du premier groupe changent, devant ce mot, leur *e* muet en *é* (accent aigu) : **l'aimé-je ?**, **l'envié-je ?**, **joué-je ?** ; 2° les inversions cacophoniques ou ridicules sont proscrites, à moins d'intention comique (« prends-je ? », « cours-je ? », « lis-je ? », « le dissous-je ? », « m'assois-je ? ») ; pour la même raison, **puis-je ?** remplace obligatoirement « peux-je ? ».

3. L'inversion se pratique assez couramment avec les mots *si, encore, aussi, ainsi* : **Si petit soit-il** (pour : « ... qu'il soit »), **Encore n'a-t-il pas dit toute la vérité**, **Aussi ne l'avez-vous pas cru**, **Ainsi l'ai-je réduit au silence**, et avec les locutions à *peine, peut-être, sans doute, de même, à plus forte raison* : **À peine m'eut-il aperçu que...**, **Peut-être s'en souviendra-t-il...**, **Sans doute prétendra-t-on que vous l'avez bien mérité...**, **De même devons-nous refaire le toit...**, **À plus forte raison vous soutiendra-t-il dans votre démarche !**. Elle offre en outre un moyen d'éliminer le *que* du subjonctif quand il y a intérêt à choisir la concision : **Ainsi soit-il !** (pour : « Qu'il en soit ainsi ! »), **Meure le tyran !** (pour : « Que le tyran meure ! »). On relève quelques autres emplois plus rares, tels que : « Aussi bien y vais-je », « Probablement partirons-nous... », « Fort opportunément lui a-t-on fait observer... », « Très vite se remit-il de sa faiblesse passagère »...

L'inversion du sujet est de règle dans les incises rédactionnelles introduites au sein d'un texte parlé : *Alors, dit-elle, je m'en vais* (ou : *Alors, dit-elle, je m'en vais*), « *Un mouvement d'indignation s'empare alors de la foule* », note à cet instant le chroniqueur...

4. Elle sert parfois, dans les formes conditionnelles, à éviter et à remplacer *si, même si*, etc. Exemple : *Serait-elle infirme que je l'aimerais quand même* (pour : « Même si elle était infirme... »), *Le voudrais-tu que tu ne le pourrais pas* (pour : « Même si tu le voulais... »).

La même substitution est pratiquée avec le subjonctif employé avec valeur conditionnelle, mais exclusivement en utilisant l'imparfait de ce mode : *Je l'aimerais, fût-elle infirme* (pour : « même en supposant qu'elle fût infirme »)... On ne peut se servir du présent : « *soit-elle infirme* », bien qu'on puisse parfaitement dire, sans inversion : *en admettant qu'elle soit infirme*.

Cette forme est à peu près réservée aux auxiliaires, employés seuls ou en temps composé avec un participe passé : *L'eût-il compris qu'il n'eût pas agi autrement, Se fût-il fait justice qu'on ne lui eût pas pardonné*. Le temps utilisé dans ces exemples est le deuxième passé du conditionnel, dont on sait que sa conjugaison est calquée sur celle du plus-que-parfait du subjonctif.

En dehors des auxiliaires *avoir* et *être*, on se sert surtout de cette inversion subjonctive avec le verbe *vouloir* : *Le voulût-il qu'il ne l'aurait pas pu*. On est même allé jusqu'à écrire : « le voulussé-je ». Mais cela est à rejeter, comme on rejetterait « dormissé-je », « le tolérassé-je » et autres monstruosité du même tonneau !

Jean-Pierre Colignon

S'ensuivre

En lisant cet article, le comité de lecture a pensé qu'il fallait répondre aussitôt, c'est-à-dire dans le même numéro, à la question posée par notre amie anglaise, Janet Raffailac. L'un des membres dudit comité s'est donc chargé de cette réponse.

Il m'arrive de temps en temps de lire dans un journal, ou d'entendre à la télévision, l'expression « il s'en est suivi ». Or, comme je sais que l'infinitif du verbe en question est *s'ensuivre*, je suis perplexe.

Regardons ce qu'écrivent les lexicographes...

Que dit Littré ? : « *S'ensuivre est formé comme s'enfuir, et il suit la même construction [...]. Les exemples des meilleurs auteurs prouvent qu'il en est ainsi. Il ne faudrait pas croire que l'on pût écrire s'en suivre, en deux mots... »*

Que dit *Le Petit Larousse* ? : « *Aux temps composés, le préfixe en est aujourd'hui séparé du participe passé par l'auxiliaire : il s'en est suivi. »*

Ne pourrait-on pas rappeler à l'ordre l'éditeur de ce dictionnaire en lui indiquant que « *Le rôle de l'élite est de tracer la voie et non de suivre la foule. »* ? Belle citation, n'est-ce pas ?

Que dit Bescherelle ? Il semble hésiter. Pourquoi ? Je me le demande.

« Il s'est ensuivi.

Il s'en est ensuivi.

Il s'en est suivi. »

Tout cela est très troublant pour l'anglophone que je suis. Je croyais que le français était une langue précise, comme le latin, et que l'Académie y veillait. Je suis déçue, et ce n'est pas la première fois que cela m'arrive.

Janet Raffailac

Chère amie anglophone,

Votre déception nous touche mais – comme vous le notez – il ne s’agit pas du latin, langue morte donc figée. Vous avez raison : il s’agit bien du verbe *s’ensuivre*. On doit donc dire « Il s’est ensuivi... divers inconvénients ».

Or la grammaire n’interdit pas de dire : « Il s’en est ensuivi... » Le pronom adverbial insistant alors sur l’origine du phénomène annoncé... Ex. : *Une discussion eut lieu ; il s’en est ensuivi une bagarre*. Cependant, cette répétition de *en* choque un peu nos oreilles – et... nos yeux – notamment aux temps simples.

Imaginez la même phrase au passé simple : « Il s’en ensuivit une bagarre » Il s’ensuit donc que certains – et même de très bons auteurs – ont dit ou écrit « Il s’en est suivi »... À ce propos, Grevisse cite Vigny, Littré, Faguet, Maeterlinck, Martin du Gard, entre autres. Le français est une langue encore bien vivante, généralement précise, ce qui ne veut pas dire immuable et fixée à jamais. L’Académie est certes vigilante, mais elle ne peut ni ne doit tout réglementer...

NB : De même, pour des raisons euphoniques, alors que l’on dit couramment : « J’y vais », on évite la rencontre des *i* (« j’y irai ») en disant simplement « J’irai ».

Claudie Beaujeu

La date d’échéance de votre abonnement est inscrite sur l’étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l’enveloppe.
C’est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l’espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Les soi-disant ayants droit*

SOI-DISANT

Avec un trait d'union, sans *t* à soi, **soi-disant** est la forme archaïque du participe présent du verbe *se dire*, où la forme forte du pronom personnel *soi* (la forme faible étant *se*) pouvait être complément d'objet direct.

Soi-disant signifie « qui se prétend, qui se dit tel ou telle » et en principe ne se rapporte qu'à une personne, une chose ne pouvant prétendre avoir une qualité.

C'est pourquoi, en parlant des choses, il est préférable d'employer **prétendu** : **soi-disant** pour les humains « *les soi-disant amis du père Goriot* » (Balzac) et **prétendu** pour les inanimés « *une prétendue réforme* » (*Le Monde*).

Enfin, **soi-disant** est invariable comme tous les participes présents, sauf de rares exceptions parmi lesquelles **ayant droit**...

UN AYANT DROIT – DES AYANTS DROIT

Bien connu des juristes, le mot soulève quelques hésitations au singulier comme au pluriel. Le mot s'écrit sans trait d'union et **droit** est toujours au singulier (il s'agit d'une ou de plusieurs personnes ayant le droit) : **un ayant droit**.

Ayant, suivi d'un complément d'objet direct, est un participe présent qui, à la différence de l'adjectif verbal, ne doit pas prendre aujourd'hui la marque du pluriel.

Cependant, cette distinction entre participe présent « *les collines environnant la ville* » et adjectif verbal « *les collines environnantes* » n'a pas toujours existé. Dans l'ancienne langue, le participe présent s'accordait en genre et en nombre : « *J'aime la bouche imitante la rose* » (Ronsard).

C'est au XVII^e siècle que Vaugelas, puis l'Académie française, ont condamné cet accord. La langue juridique témoigne de l'état ancien et écrit au pluriel : **les ayants droit, les ayants cause, les rendants compte**.

* *Lettre interne du CSA* (Conseil supérieur de l'audiovisuel), janvier 2009.

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos du loup

Le mot loup entre dans nombre de locutions, ce qui correspond à la place fort importante qu'il occupe dans les folklores d'Europe et à la valeur symbolique de cet animal. Dans les légendes et mythologies de toutes les civilisations où il est connu, le loup représente la mort.

- À la queue leu leu L'un derrière l'autre.
Le latin *lupus* a donné en ancien français (XI^e siècle) les deux formes *lou* et *leu*, et ce n'est que deux cents ans plus tard qu'un *p* étymologique a été ajouté au mot. La forme *leu* s'est employée jusqu'au XVI^e siècle, et oralement bien plus tard (dans les dialectes) ; *leu*, c'est donc *loup*. Les loups vont en bandes de quelques individus et il leur arrive sans doute fréquemment de se suivre un par un.
« *Zanzi se rangea contre un chêne dont l'ombre généreuse couvrirait leurs agapes et [...] les pêcheurs sautèrent à terre à la queue leu leu.* » (R. Fallet.)
- Hurler avec les loups S'adapter aux mœurs ou habitudes, se conformer aux opinions de ceux avec qui l'on vit.
« *Tous ces Normands voulaient se divertir de nous : On apprend à hurler, dit l'autre, avec les loups.* » (Racine.)
« *Quand on ne sait pas hurler avec les loups, il ne faut pas vivre avec eux.* » (M^{me} de Staël.)
- À pas de loup En marchant avec précaution, en tapinois.
« *... Le petit Gavroche, qui seul n'avait pas quitté son poste et était resté en observation, croyait voir des hommes s'approcher à pas de loup de la barricade.* » (Hugo.)
- Tenir le loup par les oreilles Locution traduite du latin *lupum auribus tenere* (Térence) signifiant être dans une situation embarrassante, voire inextricable, comme celui qui, tenant un loup par les oreilles, ne saurait le lâcher d'une main sans danger d'être mordu.

Jean Tribouillard

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Ne coupez pas ! (*fin*)

Après une... coupure, une interruption, due à la publication par tranches de cette chronique sur les coupures de mots dans les manuscrits et, surtout, dans les textes imprimés, nous en terminerons en parlant des cas particuliers.

Les abréviations des termes ou titres de civilité ne doivent pas être séparées du nom qui les suit. Il est donc interdit de couper comme suit : « Mme / Michu », « MM. / Dupont et Dupond », « Mgr / Dupanloup », « Mme / le [ou la] / ministre », « M. / et / Mme Eon »...

On ne sépare pas (en tout cas, au moins dans les moyennes et longues justifications) **les prénoms des noms** : « Jeanne / Hachette », « Arsène / Lupin », « Jules / Verne », etc. Et, à plus forte raison, quand les prénoms sont représentés par leurs initiales : « Ch. / de / Gaulle », « A. / Rimbaud », « J.-S. / Bach », « A., / J. / et P. / Renoir », etc.

On ne sépare pas les prénoms de souverains de leur numéro dynastique ni des termes constituant un surnom dans l'Histoire : « Henri / IV », « Louis / XIV », « Jean / le / Bon », « Richard / Cœur / de / Lion », « Charles / le / Téméraire », « Jean / XXIII », etc.

Un nombre en chiffres arabes ou en chiffres romains ne doit pas être séparé du nom qui le précède ou qui le suit : « 134 / députés », « Le XXI^e / congrès », « les XVI^{es} / Jeux olympiques », « le 18 / juin / 1940 », « le tome / III », « 25 / kilomètres »,

« 150 000 / habitants », « des volumes in- / 4° »... L'interdiction est encore plus formelle, évidemment, quand le nombre est associé à une abréviation : « 45 / km », « 350 / ch », « 8 900 / hab. », « 35 / °C »...

On ne coupe pas les nombres, décimaux ou non : « une moyenne de 43, / 567 / km », « une latitude de 84° / 54' / 45" / sud », « le train de 8 h / 47 », « un taux de 4, / 75 / % »...

Il est impossible de séparer un appel de note du ou des mots auxquels il se rapporte : « C'est ce que déclare, ainsi, l'historien Jean Tulard / (1) ». **Il est encore plus inimaginable de penser rejeter à la ligne un appel de note consistant en une lettre ou en un chiffre en caractère supérieur (= en exposant) !...**

On ne doit pas couper les opérations algébriques, arithmétiques, chimiques... Si l'on y est vraiment contraint, il faut couper avant les signes +, -, x et : : $4 a + 3 b / = 2 y$; $45 - 34 / = 11$ (et non « $45 / - 34 = 11$ »)... **On ne sépare pas du mot (ou de son abréviation) qui les précède les lettres de référence, les termes d'algèbre, les symboles chimiques, etc. :** « soit la circonférence / P », « le rayon / ON », « sin / x ».

Le trait d'union ne se répète jamais, celui qui est spécifique de la coupure de fin de ligne se confondant avec celui qui, éventuellement, se présente à ladite coupure par le hasard du texte et de la composition, par exemple à l'intérieur d'un texte composé. Toutefois, notamment dans un texte didactique, scolaire ou parascolaire, dans un dictionnaire ou une encyclopédie, pour éviter que les coupures de mots ne paraissent contredire ce qui est expliqué et entraînent des erreurs, on évitera la fusion/confusion de ces deux traits d'union à la valeur différente. C'est pour ce risque de confusion... éventuellement volontaire que nous interdisons aux concurrents de nos dictées de couper les mots !

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question : *Auriez-vous l'obligeance de me faire connaître le pourquoi du mot résistance dans l'expression plat de résistance ? Et rond-point peut-il être considéré comme un pléonasme ?*

Réponse : *Plat de résistance* est une métaphore, un terme très imagé qui s'inspire du sens de *résistance*, « action qui s'oppose à une autre et nécessite une grande force ». D'où cette idée que le plat de résistance est le plat principal, dominant, celui qui est véritablement destiné à vaincre la sensation de faim et apporter l'essentiel de ce que le corps réclame. C'est un peu, si l'on ose dire, « tiré par les cheveux », mais l'usage populaire, qui façonne le vocabulaire, va parfois chercher loin les sources de son inspiration.

En ce qui concerne *rond-point* il ne peut y avoir de pléonasme, car l'idée de rond n'est pas incluse dans le mot *point*, et nous n'avons de ce fait pas de répétition. Un point est une portion d'espace de très petites dimensions et de forme non spécifique. Hachette le définit entre autres comme « *un objet dont on ne distingue pas les contours en raison de sa petitesse ou de la distance* ». On lui donne de très nombreuses applications où l'on ne trouve pas la notion de rond : le point de repère peut être un objet de forme irrégulière comme un arbre, un monument, une statue ou mille autres choses ; le point d'intersection de deux lignes droites perpendiculaires a la forme d'un carré ; un point de départ est un endroit de forme non définie, etc. En fait, seul le point orthographique ou typographique a, dans l'écriture manuscrite, une forme apparemment ronde. À condition, peut-être, de ne pas y regarder de trop près !

Jacques Pépin



PANIER D'AUTOMNE

De Vendémiaire à Frimaire, saison de « rentrée », la chute des feuilles ne fait pas pousser que les champignons. Les cueilleurs de curiosités langagières le constatent chaque dernier trimestre. Cette fois, le plus gros cèpe du panier pourrait bien être la « votation citoyenne » qu'une coalition d'opposants a lancée telle une peau de banane sous les pas du gouvernement.

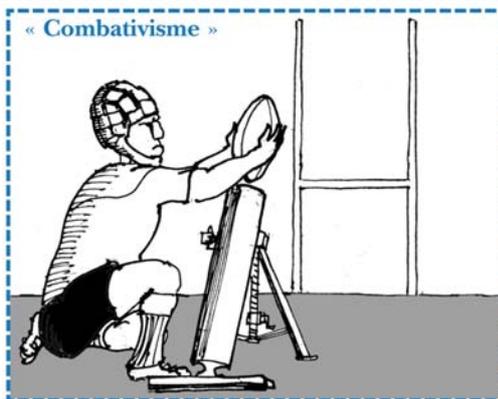
L'expression dérange. On ne parle pas du fond (la contestation de la réforme de La Poste), mais de la forme. Pourquoi « votation » plutôt que « vote », « consultation » ? Certes, le mot est attesté dès le 18^e siècle au sens d'« action de voter ». Mais faut-il remettre au jour un vocable qui n'est plus en usage que dans des pays francophones comme le Québec et la Suisse. *Idem* de l'emploi adjectivé de « citoyenne ».



Stylistiquement pesant, il est toléré par référence à Louis-Philippe, « roi citoyen ».

On se résoudra donc à ne pas condamner formellement « votation citoyenne », tout en notant que la juxtaposition des deux mots sent fort sa lapalissade.

À l'examen du reste de la cueillette, il faut jeter, en revanche, le toxique « combativisme » invoqué à la télé par un sportif belliqueux et, sur les mêmes antennes, les indigestes *parqueu régional*, *matcheu nul*, *ourseu blanc*, *lapseu de temps*, etc. Qui fera enfin taire les « e » bavards ?



Le complexe de Pancrace

Eh bien, je suis atterré. Je croyais notre époque innovante. Pas du tout.

Certes, je savais que les dames de la météo qui trouvent les mots **verglas**, **neige**, **pluie**, **ciel** terriblement grossiers et les remplacent, soit par des périphrases comme « phénomènes glissants », « précipitation hivernale », soit par des vocables poétiques comme « ondée » et « azur », je savais que ces dames n'étaient pas si inventives que ça et avaient leurs ancêtres dans les précieuses du temps de Molière, qui ne souffraient pas de dire **pieds** et parlaient plutôt de leur « *chers souffrants* », trouvaient malcommode de poser leur popotin sur des **chaises** et préféraient offrir leurs rondeurs aux « *commodités de la conversation* ».

Je le savais, je le savais, mais tout de même, tout de même ! je me disais : « Pour ce qui est d'allonger les mots, là, on est champion ! » Je pensais à notre « prudentiel » pour **prudent**, « capturer » pour **capter**, « sociétal » pour **social**, « dangerosité » pour **danger**, « se rémémoriser » pour **se rappeler**, sans compter justement sur tous ces petits verbes en *-iser* bien inutiles et si charmants.

Eh bien, non ! Sous Molière, ça existait aussi, ça existait déjà. Dans *Le Mariage forcé*, le pédant Pancrace trouve sans doute le mot **goût** détestable, le mot **appétit** inappétent et il vous bombarde d'une « *appétibilité* » qui vous la fracasse. Il y a beaucoup de petits Pancrace aujourd'hui, petits mais qui vous en sortent de longs.

Bernard Leconte

Clarification du droit

Vous trouverez sur le site de DLF l'intégralité de cet article, qui intéressera particulièrement les juristes.

Dans la logorrhée législative présente a été promulguée, le 12 mai 2009, une loi que nous attendions tous, sans doute avec la plus grande impatience.

Portant le numéro 2009-526, elle a pour titre : « Loi de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures. »
Son article 10, substitué à l'article 6 de la proposition de loi, limite ses ambitions à la simplification du vocabulaire juridique.

La proposition ayant été déposée le 22 juillet 2008, la durée de gestation n'a pas été excessive et les travaux préparatoires ne reflètent pas un intérêt intense de la part de nos parlementaires, qu'ils soient majoritaires ou d'opposition et de l'une comme de l'autre chambre. Pourtant, par certaines de ses dispositions, cette loi met en œuvre, sous prétexte d'une volonté de clarification sémantique, une forme de rupture avec les bases de la société française et ses origines.

[...] Ainsi, à la *tradition réelle* qui fleurait bon la *traditio* du droit romain, inspirant la *conveyance* du droit anglo-saxon, vient-on substituer la **remise de la chose** qui n'évoque plus la solennité du transfert d'un patrimoine dans un autre.

[...] Le *rémeré* est supplanté par le **rachat** mais ne rachète pas pour autant l'abandon de la relation à la *traditio* romaine.

[...] Les *étrangers* deviennent des **tiers**, comme si la qualité d'étranger n'en était pas une. [...]

Georges P. Mouchtouris

Délégation du Cher

* Me Mouchtouris est avocat à la cour d'appel de Lyon

Aux journalistes

Ces à-peu-près qui dénaturent l'information...

J'ai suffisamment défendu ici et là, y compris dans cette revue, les confrères journalistes pour n'être pas suspect de « cracher dans la soupe » ni de « salir mon nid ». Au contraire, ceux qui font du tort à la profession, ce sont celles et ceux qui, par négligence, par manque de rigueur, par méconnaissance du vocabulaire, de la ponctuation ou de la prononciation, ne transmettent pas les faits avec exactitude. Ce qui ne passe pas inaperçu d'un certain nombre de lecteurs, d'auditeurs ou de téléspectateurs.

Personne n'est omniscient, personne ne peut prétendre arriver à la perfection, mais n'importe quel journaliste professionnel devrait savoir rédiger la moindre « brève », le moindre bulletin d'information avec beaucoup de vigilance, d'attention, avec un sens critique constamment en éveil... Je ne cesse de le répéter à mes élèves et stagiaires.

Un *lapsus calami* ou un *lapsus linguae*, les meilleurs peuvent en commettre, surtout dans les conditions du direct, à la radio ou à la télévision, ou lors d'un « bouclage », en presse. Et l'on ne se permettra pas de critiquer ces incidents s'ils ne sont pas à répétition...

En revanche, l'on sera plus sévère avec le rédacteur qui, dans un hebdomadaire, qualifie Stravinski de « chorégraphe »... Le fameux compositeur serait donc un confrère de Marius Petipa ?! Voilà un scoop !... Il n'en est rien, bien sûr : Stravinski a composé beaucoup de musique pour la danse, certes, mais cela n'en fait pas un chorégraphe. Cette faute grossière de vocabulaire, qui désinforme le lecteur, a échappé à la « rédac chef », aux secrétaires de rédaction – réviseurs. Autre exemple de désinformation, du fait d'une formulation erronée, sur une chaîne de radio, lors d'un bref rappel des nouvelles : « *Le journal Le Monde a été saisi, au Maroc, et tous les exemplaires détruits, pour avoir publié un sondage favorable au roi* ». « Bizarre, bizarre »,

se seront dit des auditeurs. « En quoi est-il donc interdit, au Maroc, de diffuser une information qui ne saurait que plaire au monarque ?! » C'est tout simplement parce que l'information n'a pas été exprimée avec exactitude. Il fallait s'en tenir à : « *pour avoir publié un sondage* ». Ce qui est interdit, au royaume chérifien, c'est de se permettre de juger – via un sondage, fût-il favorable à 99 % – la personne du roi. Les à-peu-près sont rarement tolérables. Ils sont inacceptables chez des journalistes quand des erreurs de vocabulaire, des syntaxes douteuses, des prononciations fautives ou une ponctuation illogique entraînent des changements de sens ou des contresens. À défaut d'attendre d'eux une perfection que personne ne saurait atteindre, et sans oublier l'histoire de la paille et de la poutre, nous recommandons vivement aux confrères d'être sans cesse rigoureux, afin de transmettre avec exactitude des faits ou des opinions.

Jean-Pierre Colignon

Quel métier !

Notre amie Pia Zanartu nous a transmis une liste de jeux de mots sur les métiers, qui circule sur l'internet. Nous en avons extrait quelques lignes pour les lecteurs de *DLF*.

Le boucher s'est mordu la langue en taillant une bavette.
Le boulanger s'est fait rouler dans la farine, il est dans le pétrin.
Le coiffeur se barbe à force de couper les cheveux en quatre.
Le facteur, légèrement timbré, prend tout à la lettre.
Le plombier a pris la fuite en fumant un joint.
Le vétérinaire a un chat dans la gorge et une fièvre de cheval.
Le volailler court après les poules et y laisse des plumes.

Les mots du mystère

En Europe, notamment dans les pays slaves ou germaniques, on croit aux « morts-vivants ». L'Est, avec ses montagnes, ses châteaux (voir Louis II de Bavière), volontiers gothiques flamboyants, a tout pour attirer Vlad Drakul, le prince des vampires. Mais commençons chez nous : en Bretagne, le mot **Ankoù** est le spectre de la mort se matérialisant à moitié, soit sous les apparences d'un nautonnier en mer, soit sous celle d'un charretier traversant la lande... L'Ankoù ne correspond pas à la notion métaphysique de mort. C'est un **marout**, « âme morte maléfique, qui entretient son existence morbide en aspirant le souffle de vie des êtres humains ». **Marout** est un terme qui vient du sanscrit. Les marouts se réincarnent en morts-vivants, en **zombies**.

Au XIX^e siècle, des ennemis de l'impératrice Élisabeth d'Autriche firent courir le bruit qu'elle était un « marout », un porte-poisse traînant le malheur avec elle. Sissi ne souriait jamais ! Ni dans la vie ni sur les tableaux, ni en photo. Ne portait-elle pas le fardeau du double suicide (ou assassinat ?), à Mayerling, le 30 janvier 1889, de son fils Rodolphe et de sa maîtresse Marie Vetsera ?... N'eut-elle pas la prescience de drames à venir ? Et pas des moindres ! En 1898, elle est assassinée à Genève par un anarchiste italien !... En 1914, son mari François-Joseph I^{er} déclare la guerre à la Serbie, début de la Première Guerre mondiale, puis par rebond de la Seconde. En tout des millions de morts, l'Europe ruinée, détruite par deux fois ! Et si cela existait, la « maléfience »...

Serge Lebel

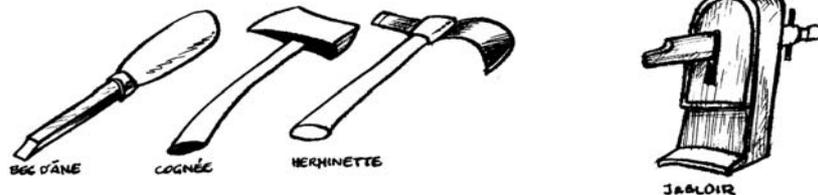


Noms de lieux

Courcouronnes est une ville-dortoir de l'Essonne, située à moins de dix kilomètres à l'ouest de Corbeil-Essonnes. Désirant avoir des informations sur l'histoire de cette commune sans quitter mon fauteuil, je me suis livré à un travail d'angéologue. Autrement dit, j'ai entrepris d'étudier ses artères (rues, boulevards, avenues...) sur un plan détaillé.

J'ai trouvé les traces d'un village antérieur à la ville actuelle : rues du [Bon-Puits](#), du [Chemin-Vert](#) et du [Trou-Rouge](#), avenue de [l'Orme-à-Martin](#)... Ces voies sont dispersées sur tout le territoire. Au contraire, plusieurs villas groupées au sud semblent constituer une extension récente : villas des [Vergers](#), des [Bosquets](#), des [Roseaies](#)...

Tout près de la mairie, devenue glorieusement hôtel de ville comme partout aujourd'hui, des squares groupés rappellent les métiers de bûcheron et de tonnelier, peut-être exercés là autrefois : squares du [Bédane](#), de la [Cognée](#), de l'[Herminette](#), de la [Rouanne](#), de la [Jabloire](#)... Des



noms presque tous féminins. Dans les esprits machos d'autrefois, l'outil – objet utilitaire entre les mains des hommes – était de préférence féminin.

En août 1944, Courcouronnes a dû être épargnée par les combats de la Libération, vu l'absence d'avenues [Charles-de-Gaulle](#), [Maréchal-Juin](#), [Maréchal-Leclerc](#)... que l'on trouve dans les communes voisines : Évry et Bondoufle.

Je n'ai pas compris le choix de certaines dénominations : les rues [Bayard](#), [Pelvoux](#) et [Ventoux](#), le square [Vesoul](#) et l'allée du [Grand-St-Bernard](#).

Comme partout, des appellations rendent hommage à des écrivains, des savants, des peintres, des musiciens. Mais à Paris – par exemple – le **nom** seul suffit parfois pour trouver l'artère : rues **Racine**, **Balzac**, **Ampère**, boulevard **Pasteur**. À Courcouronnes, le nom est presque toujours précédé d'un prénom indispensable pour chercher cette artère dans une liste alphabétique. Exemples :

- pour les écrivains : allée **Joachim-du-Bellay**, rue **Honoré-de-Balzac**...
- les savants : rues **André-Marie-Ampère**, **Laurent-Lavoisier**...
- les peintres : l'allée **Paul-Gauguin**, la rue **Vincent-Van-Gogh**...
- les musiciens : allées **Hector-Berlioz**, **Georges-Bizet**... Devant tous ces noms assortis d'au moins un prénom, la rue **Mozart** fait triste figure. Il est vrai qu'il eût fallu écrire :

rue **Johann-Chrysostome-Wolfgang-Amadeus-Mozart** !



Ces noms nous renseignent sur les goûts des édiles qui les ont choisis : peu de peintres admirés, de la musique s'arrêtant à **Claude-Debussy**, des lectures bien classiques jusqu'à **Lamartine**. Une exception : **Boris-Vian**, seul, loin des autres écrivains, a un square méchamment situé tout contre un gros échangeur routier.

Au sud-est de l'agglomération, près d'un plan d'eau, il y a un chemin des **Pêcheurs**, le square des **Voiles** et les allées **Ressac**, **Cabestan**, **Grand-Foc**. L'allée des **Haubans** vous conduira au stade du **Lac** : vous aurez le square **Babord** à votre gauche, et le square **Tribord** à main droite : bravo. Au retour, **Babord** sera à droite, **Tribord** à gauche : vous serez tout déboussolé !

À l'autre extrémité de la ville, deux chanteurs ont un quartier chacun. En plus de l'allée **Jacques-Brel**, il y a le passage de la **Mancha** et beaucoup de squares : **Rosa**, **Bruxelles**, la **Bière** et la **Valse-à-Mille-Temps**. La place des **Flamandes** est juste devant l'école **Jacques-Brel**. Bravo, mais le **Plat-Pays** est en impasse.



Georges-Brassens a eu droit à un lycée, une rue et une résidence, ainsi qu'à des baptêmes inhabituels : allée du **Petit-Cheval-Blanc**, place des

Copains-d'Abord et plusieurs squares : l'Auvergnat, la-Chasse-aux-Papillons, Brave-Margot, Oncle-Archibald, les-Quatre-Bacheliers.

En l'absence d'un zoo dans la commune, il n'y a pas de rue du Gorille. Enfin, j'aurais aimé trouver une rue du Bulletin-de-Santé conduisant à l'hôpital.

Claude Koch



Ils l'ont dit ou écrit !

Nouvelle illustration de la célèbre histoire de la paille et de la poutre... Fadela Amara, secrétaire d'État chargée de la politique de la Ville, commet un gros lapsus, certes amusant, lors d'une émission télévisée « Mots croisés » d'Yves Calvi, en novembre, en disant : « [...] *Il faut qu'on arrête de se taper la poulpe* »... Incontestable boulette langagière, évidemment, pour « *Il faut qu'on arrête de battre sa coulpe* », c'est-à-dire qu'il faut arrêter de faire son mea-culpa à tout propos... Le lapsus ne saurait d'ailleurs mettre en cause le bon sens du propos.

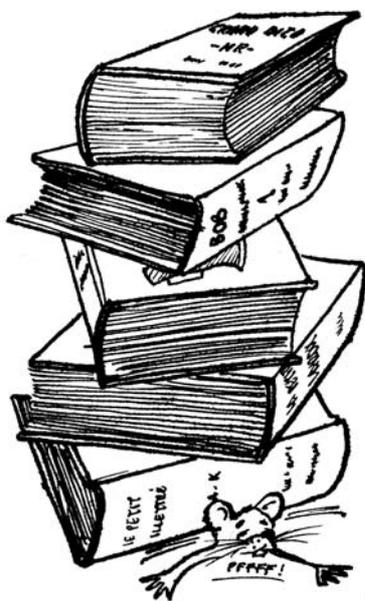
La bourde a été relevée, et moquée, mais certains devraient faire preuve de modestie. Comment se fait-il que *Télérama*, dans son courrier des lecteurs du numéro du 28 novembre au 4 décembre, publie sans broncher la lettre acerbe d'une lectrice qui se contente de critiquer l'emploi du féminin au lieu du masculin, sans s'être rendu compte de l'erreur portant sur le mot lui-même ?... La rédaction, alors, ne devrait-elle pas, elle aussi, *battre sa coulpe* !?

Jean-Pierre Colignon

Les mots incontournables

« *Entre deux mots, il faut choisir le moindre* », conseille Paul Valéry. De nos jours, le choix est plus souvent entre un mot français et un mot anglais plus ou moins courant, ou permet au contraire à certains de manifester leur préférence anglaise qui leur donne l'impression – et ça, c'est important ! – d'être plus branchés (e.g. *coach* plutôt qu'*entraîneur*), ou même – et ça, c'est un comble ! – d'être plus clairs (*tie-break* au lieu ou en plus de *jeu décisif*).

À cet égard, le même Valéry affirme (*Choses lues*) : « *Écrire purement en français, c'est un soin et un amusement qui récompense quelque peu l'ennui d'écrire* », et, de son côté, Dickens pouvait confier à son ami Foster (7 juillet 1850) : « *La difficulté d'écrire l'anglais m'est extrêmement ennuyeuse. Ah, mon Dieu ! Si l'on pouvait toujours écrire cette belle langue de France.* » *O tempora ! o mores !*



Cette « belle langue de France » permet aussi, soit de choisir le mot à la mode, qui vient spontanément, mais qui par sa fréquence devient un cliché, soit de chercher à faire preuve d'originalité. Il y a comme cela des mots quasi inévitables – pour ne pas dire « incontournables » –, à commencer par cet adjectif lui-même, ou bien « imprenable », ou encore « redoutable », pour nous en tenir à ces trois-là. Comme le fait observer *Le Robert pratique de la langue française*, *incontournable* « est bien formé. Non attesté au sens concret, “que l'on ne peut contourner”, il s'est imposé

avec un sens figuré et cela avec une fréquence quelque peu lassante. » Le *Grand Dictionnaire encyclopédique* explicite ce sens « *dont il est impossible de ne pas tenir compte* ». Hachette, Larousse et Robert ne l'enregistrent pas avant les années quatre-vingt, le plus précoce étant le *Petit Larousse illustré 1983*. Le Robert 1988, de son côté, le datait même de 1980, mais, d'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, c'est l'époque où « *il s'est imposé dans le langage journalistique et le jargon à la mode* », et le *Dictionnaire culturel* a pu situer sa première apparition en 1967, mais sans nous en préciser la source exacte. En général, le *Trésor de la langue française* la donne ; l'ennui, c'est qu'il ignore ce mot. Alors, à qui le « devons »-nous ? Serait-ce à Marguerite Duras dans *L'Amante anglaise* ?

Si nous n'avons pu faire vraiment le tour d'*incontournable*, ce qui est finalement logique, qu'en est-il des deux autres mots annoncés ?

Imprenable avait traditionnellement un sens concret et c'est en 1994 que le *Petit Larousse* atteste son second sens, « *d'où l'on a une très belle vue* », mais le *Grand Larousse* l'a enregistré dès 1983, alors qu'au sens propre il faut admettre que c'est plutôt un argument d'agent immobilier. Quant à Alain Rey, il n'a pas remarqué ce néologisme de sens, pas plus dans son *Dictionnaire historique* que dans le *culturel*. En revanche, il est le seul à noter le second sens de **redoutable**. C'est d'abord le *Supplément du Robert* qui se permet d'ajouter : « *Plais[ant]. Qui présente un défaut que l'on redoute. Il est d'un pédantisme redoutable. C'est une redoutable emmerdeuse.* » Le *Dictionnaire historique* le définit « *hyperbolique pour pénible, ennuyeux, mauvais* », et le *culturel* comme « *intensif pour très grand, extrême* », avec cet exemple courant : « *Il est d'une efficacité redoutable* ». C'est cette qualité, au sens propre, qui fut éponyme de notre premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins, mais aujourd'hui il est remarquable que **remarquable** soit le plus souvent négligé et remplacé avec une fréquence... redoutable.

Jacques Groleau

L'attrait du fruit défendu

Malheureuse de ne plus pouvoir lire la Presse française pendant la guerre 1939-45, ma grand-mère avait entrepris d'écrire son journal. En première page, elle avait noté les paroles de l'hymne patriotique lorrain, ainsi que « *le 17 juillet 1940, nous sommes retournés vingt-deux années en arrière, la France nous a lâchés... je ne suis plus française, je ne serai jamais allemande, je reste lorraine !* »

C'est donc dans une famille lorraine et messine depuis des générations que je suis née en 1935. La Lorraine mosellane étant à nouveau annexée à l'Allemagne, j'ai intégré, en octobre 1940, une classe maternelle allemande, la « *Kinderguppe* », où l'on nous occupait essentiellement à des travaux manuels, dessins, collages, et où l'on nous enseignait les rudiments de la langue allemande à l'aide de comptines et autres poésies. Nous partagions bien sûr notre classe avec des petites camarades allemandes, et les échanges allemand-français se faisaient librement. À la récréation, nous parlions le français ouvertement.

J'ai appris à lire et à écrire l'allemand l'année suivante. Mon instituteur était alsacien, assez âgé déjà, et d'une infinie patience avec les petites Lorraines ! Je garde un excellent souvenir de cette première année de « *grande école* ».

Ce n'est qu'en août 1942 que l'interdiction de parler français dans les lieux publics est entrée en vigueur. Avec l'inconscience des enfants, nous n'en avons cure, et dès la sortie de la classe, nous conversions en français entre Lorraines, tout en étant devenues parfaitement bilingues. Cela aurait pu coûter cher à nos familles... Ah ! l'attrait du fruit défendu !

C'est à partir de ce moment que ma grand-mère décida de nous donner, à ma sœur aînée et à moi-même, des leçons de français. C'était sa manière à elle de faire de la Résistance !

Chaque jour, nous étions tenues à des exercices de grammaire suivis de dictées. Parfois nous nous faisons tirer l'oreille ! Mais notre récompense était la lecture des innombrables journaux illustrés qu'elle avait fait relier, *La Famille lorraine* et *Les Cinq Centimes illustrés*. Nous étions particulièrement friandes des lectures romanesques : je suis convaincue qu'elles ont contribué à nous développer l'imagination, à ma sœur comme à moi, car nous avons toujours eu les premiers prix en composition française par la suite. Victor Hugo ainsi qu'Alexandre Dumas n'étaient pas oubliés dans cette approche de la culture française. Nous avions aussi des lectures plus enfantines, bien sûr, les *Bécassine*, *La Semaine de Suzette*, et les *Bibi Fricotin* qui avaient appartenu à nos cousins. Les « BD » de l'époque...



Grâces soient rendues à notre bonne grand-mère, dont l'enseignement nous a permis de faire en 1946 une rentrée scolaire sans difficultés et de nous mesurer à nos compagnes revenues de la « France Libre » sans complexes. Ce qui n'a pas été le cas pour d'autres jeunes Lorraines, qui ont eu à passer de l'allemand au français écrit d'un trimestre à l'autre, Metz ayant été libérée fin 1945.

Fière de deux certificats de « l'Alliance Française » obtenus en 1950 et 1951, délivrés par l'université de Nancy, je pense néanmoins que c'est à ma grand-mère qu'ils auraient dû revenir de droit !

Madeline Minois

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Communiqué

des associations de défense de la langue française relatif à la réforme des lycées

Selon des propos repris par l'AFP le 13 octobre 2009, le président de la République a prôné, dans le cadre de la réforme du lycée et du « *plan d'urgence pour les langues* », le développement « *systématique* » de « *l'enseignement en langues étrangères de certaines disciplines fondamentales* », citant l'histoire, les sciences ou l'éducation physique et sportive.

– S'il n'est pas de leur ressort de se prononcer sur l'ensemble des propositions avancées dans le cadre de ce projet, les associations de défense de la langue française sont cependant fondées à réclamer le retrait des propositions du président de la République concernant les langues et figurant dans le plan d'urgence, le respect de la loi Toubon relative à l'emploi de la langue française de 1994 ainsi que de l'article 2 de la Constitution, l'organisation d'un grand débat national sur la place du français dans la société et le respect du droit d'étudier et de travailler en français.

– En effet, faute d'une véritable politique en faveur de la diversification de l'enseignement des langues étrangères, ces mesures vont se traduire par une place toujours croissante de l'anglais dans l'enseignement au détriment des autres langues étrangères, cette langue étant majoritairement choisie par la plupart des élèves, voire imposée de fait.

– Elles reviennent en outre à aggraver la marginalisation du français dans l'enseignement, les menaces qui pèsent sur son avenir et les difficultés des élèves les plus vulnérables à suivre les cours, amplifiant ainsi les inégalités sociales.

– Face à ces propositions, les associations de défense de la langue française signataires demandent :

– le maintien de l'enseignement en français de toutes les disciplines qualifiées par le président de la République de « *fondamentales* » au lycée comme aux autres niveaux de l'enseignement ;

– la diversification des langues proposées à l'école primaire et à partir de la sixième ;

– l'instauration, à terme, de quotas par langues étrangères.

Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL), Association francophonie avenir (AFRAV), Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (ASSELAF), Avenir de la langue française (ALF), Cercle littéraire des écrivains cheminots (CLEC), Collectif unitaire républicain de résistance, d'initiative et d'émancipation linguistique (COURRIEL), Défense de la langue française (DLF), Le Droit de comprendre (DDC)

Tableau d'honneur

- M^{me} Irina Bokova, ancien vice-ministre des Affaires étrangères bulgare, a été élue le 15 octobre au poste de directrice générale de l'Unesco. C'est la première femme élue à ce poste. Le français va trouver en elle une promotrice motivée au sein de cet organisme international. Elle a déclaré au magazine internet, *EurActiv.fr* : « ... je milite pour l'utilisation équilibrée comme langues de travail de l'anglais et du français, parce que j'ai l'intention de promouvoir ce principe à l'Unesco. » Nous savions, en effet, que l'anglais avait pris une large place au sein de cette organisation, pourtant implantée à Paris. Merci à M^{me} Irina Bokova de faire regagner du terrain au français.

- Les propositions des commissions de terminologie sont parfois accueillies par le persiflage ou le dédain de sceptiques estimant que la francisation du terme étranger n'est pas « élégante » ou qu'elle arrive trop tard. Des remarques de ce genre avaient accompagné la proposition du terme français **discompte** destiné à remplacer le terme anglais *discount*. Nous constatons que l'enseigne Le Mutant l'adopte allègrement pour désigner son activité de base. Bravo à ses



responsables et bonne chance à la formule du discompte !

- Nous soulignons souvent l'intérêt et l'efficacité des actions personnelles que certains jugent inutiles. Roland et Arlette Renaud-Boué étaient intervenus, il y a environ un an, pour faire traduire en français une publicité en anglais affichée dans la vitrine d'un magasin. Ils avaient fait intervenir l'association Le Droit de comprendre (DDC) pour donner plus de poids à leur démarche. Devant la menace d'une saisine des services de la Répression des fraudes, la publicité en anglais avait été retirée. Un an après, le commerçant récidivait. Décidé à ne rien lâcher, Roland Renaud-Boué prit ostensiblement des photos de la publicité en infraction. Le commerçant comprit qu'il risquait peut-être plus gros après une récidive. Le lendemain, la publicité était modifiée et une traduction en français couvrait la mention en anglais*.

Un simple clic vaut parfois autant qu'une grande claque ! Félicitations à nos amis !



Marceau Déchamps

* Mention « *the robot is my friend* », remplacée par « LE ROBOT EST MON AMI ».

Fondation de Villers-Cotterêts

Nous reproduisons ci-dessous le communiqué de presse (23 septembre 2009) du député Jacques Myard, annonçant qu'avec sa collègue Isabelle Vasseur il avait déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi (n° 1916) visant à créer la Fondation de Villers-Cotterêts.

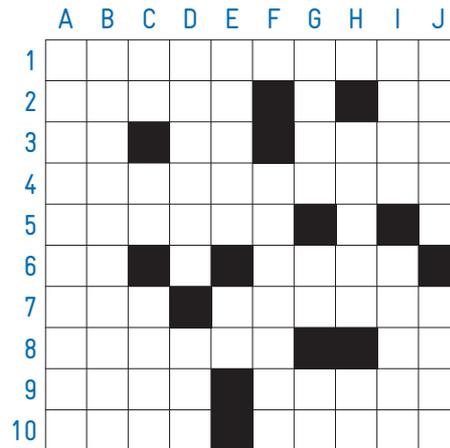
Cette fondation d'utilité publique aura pour vocation de restaurer et de faire revivre le patrimoine historique et culturel exceptionnel du château de Villers-Cotterêts, aujourd'hui propriété de l'État, et sans véritable affectation.

Il s'agit de faire de ce haut lieu symbolique de la langue française, qui vit dans ses murs le roi François I^{er} adopter l'ordonnance du 5 août 1539, un espace de rencontres, d'animation et de formation linguistique, au service de la langue française, de la francophonie et de la diversité culturelle dans l'esprit de la Convention Unesco de 2005.

La création de cette Fondation répond donc à une profonde nécessité qui s'appuiera sur la mobilisation de partenaires publics – État, collectivités territoriales, élus – et privés – associations et entreprises mesurant ici la riche opportunité d'exercer leur action de mécénat.

Les initiateurs de cette démarche sont convaincus que la langue française reste un élément d'identité pour nos concitoyens et un moyen d'influence majeur de notre pays à l'heure de la mondialisation.

Mots croisés de Melchior



- Elle ne dit pas carrément les choses.
- Sauvage américain. Matière du silence
- La moitié d'un petit Parisien. En anglais et latin. Dans ce sens, il coulerait de la mer à Florence.
- Égalité d'humeur.
- Manifestations du cheval.
- On l'oublie si souvent avant *pas* ! Désagréable quand il est mal léché.
- Évite une énumération. Ils sont souvent plus onéreux que l'essentiel.
- Voilà ce que devrait crier le paon, quand il appelle sa femelle ! Île, ou presque.
- N'est pas imaginaire, et pourtant reste confus. Mère romaine.
- Être latin. Ne sais pas où tu vas.
- Elle appartient au père.
- Ainsi, on ne pourra pas les confondre.
- Il tapait dur. Contracté inversé. Le soir, ils sont souvent au fond des bois.
- Chants de guerre. Entre Ségur et Rostopchine.
- Sorte de velours. Petit mammifère de la forêt brésilienne.
- A deux côtés égaux.
- Ancienne capitale des ducs d'Auvergne. Duo sans tête. Mais où est donc... Nicard ?
- Au bord de sa Sèvre. On y dormait bien.
- Il en est souvent jeté. Est utile au subjonctif.
- Lieu bouleversé sans doute par ses spectacles sanglants. À côté d'Alençon.

La langue française pour Heinz Wismann



Le philosophe et philologue Heinz Wismann était l'invité d'honneur du déjeuner du 28 mars (voir *DLF*, n° 232, p. II).

Nous reproduisons ci-dessous un extrait de « Langues et culture », premier chapitre de *L'Avenir des langues**, ouvrage écrit en collaboration avec Pierre Judet de La Combe, comme lui philologue helléniste et comme lui directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

Régulièrement, la langue française est déclarée en danger. Non seulement parce qu'elle serait menacée de l'extérieur par la masse des emprunts à l'étranger, et notamment à l'anglais, ou plutôt à un anglais standard, universel, qui n'est maternel pour personne (aucune mère n'aurait l'idée de transmettre cela), mais, plus profondément, parce que les sujets parlants qui ont été élevés dans la langue française, et surtout les plus jeunes d'entre eux, ne la maîtriseraient plus, ne feraient plus appel à ses ressources profondes et, pour un grand nombre, ne s'y intéresseraient même pas. Pour compenser cette perte, ils ne se contenteraient pas de parler mal, ou sommairement : on voit les plus fragilisés

* *L'Avenir des langues. Repenser les Humanités* (Les Éditions du Cerf, « Passages », 2008, 242 p., 20 €, p. 23 à 25).

socialement se réfugier dans des « dialectes » plus ou moins élaborés, d'extension limitée, et, en tout cas, perçus comme déficitaires sur le plan de l'expression, de la finesse, de la complexité linguistique par rapport au français considéré comme normal. La langue de tous les jours n'est, dans ce cas, même plus maternelle : c'est une langue « fraternelle », construite en réaction contre les parlers de la famille et de l'école pour créer l'effet d'une communauté de proximité immédiate, retranchée. Une relation malheureuse s'installe dès lors avec la langue dominante, malmenée parce que non sue et considérée comme étrangère. Ce qui, idéalement, devrait être un moyen d'expression appartenant en propre aux individus et favorisant leur libre développement au sein d'une société vécue comme familière est ressenti par eux, ou par un grand nombre d'entre eux, comme une norme imposée du dehors et devient source d'agressivité, de refus, un bien aliéné.

Le constat mélancolique d'une mise en péril de la langue est manifestement exagéré, puisque le français se parle toujours, mais il est vrai que l'idéal de la diffusion générale d'un français unique s'est trouvé compromis, puisque de nouveaux dialectes ont surgi. Les explications qui sont données de cet état des choses font l'objet d'une discussion infinie et passionnante, à la fois scientifique et politique. Avec vraisemblance, on invoque comme raisons, mais sans savoir vraiment relier ces raisons entre elles, les écarts entre les classes sociales, la crise économique et les politiques d'exclusion qui en résultent, l'échec, dans de nombreux lieux urbains, de l'intégration des enfants d'origine étrangère, l'omnipotence indiscutée de la télévision, la domination d'une culture dite « moderne » de l'efficacité,

de l'insouciance face au passé et aux différences culturelles, domination due aux transformations récentes d'un capitalisme de plus en plus mondialisé. On constate que face à ces difficultés, le système éducatif se trouve actuellement désarmé : conçu dans un cadre national, pour donner son unité à la nation par la transmission à l'ensemble des futurs citoyens d'un héritage linguistique, culturel, scientifique et technique le plus unifié possible, il doit faire face à de nouveaux facteurs de désintégration. L'enjeu de cette discussion est énorme, puisque dans les milieux où l'appropriation de la langue dite « normale » est, de fait, plus difficile, le décalage entre les langages quotidiens et l'expression requise par l'École est un lourd facteur d'échec scolaire.

Sans tomber dans une nostalgie hautaine et illusoire supposant qu'autrefois on parlait mieux, nous sommes confrontés à la question : qu'est-ce qui peine encore à se transmettre ? Ou, pour le dire positivement : qu'est censée livrer une langue maternelle ?



Heinz Wismann est né à Berlin en 1935. Philologue et philosophe, il est spécialiste d'herméneutique et d'histoire des traditions savantes. Ancien directeur de l'Institut protestant de recherches interdisciplinaires de Heidelberg, il a travaillé principalement sur la pensée antique, la postérité du criticisme kantien et sur la théorie de la connaissance historique. Aujourd'hui, il est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Il a dirigé la collection « Passages » aux Éditions du Cerf de 1986 à 2007, et y a fait publier près de 150 ouvrages.

Parmi ses œuvres : *Héraclite ou la Séparation*, en collaboration avec Jean Bollack (1972) ; *La Réplique de Jocaste : sur les fragments d'un poème lyrique découverts à Lille*, en collaboration avec Jean Bollack et Pierre Judet de La Combe (1977) ; *Le désir d'authenticité : Walter Benjamin et l'héritage de la Bildung allemande*, en collaboration avec Marino Pulliero (2005).

Nouvelles publications



ET SI ON DANSAIT ?, d'Erik Orsenna, de l'Académie française

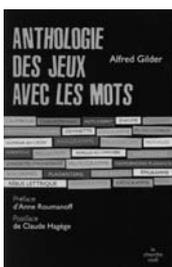
Stock, 2009, 144 p., 14,50 €

Avec ce nouveau volume, Erik Orsenna ajoute une suite à sa fameuse trilogie : *La Grammaire est une chanson douce* (2001), *Les Chevaliers du subjonctif* (2004) et *La Révolte des accents* (2007). Dans la poursuite de leurs aventures grammaticales, Jeanne et Tom laissent aussi deviner en filigrane l'amour de l'auteur pour la musique, notamment pour ce vieux M. Henri, qui était évidemment Salvador.

E. Orsenna excelle plus que jamais dans l'art de l'allégorie : « *J'ai besoin d'îles*, écrit-il.

Sans les îles, la mer s'ennuie. Les parenthèses sont des îles dans la phrase, dans le texte. » L'idée de donner vie aux signes de ponctuation, algues échappées des pages de livres d'un bateau échoué, c'est la manière de souligner leur importance. Il faut les réintégrer dans des textes, qu'ils feront respirer, auxquels ils donneront un rythme, un tempo, une mélodie.

La langue française est une musique : il faut savoir en jouer, ou au moins l'apprécier. Les recueils de grammaire ne sont pas les seuls à nous y aider ; avec son joli apologue, E. Orsenna œuvre dans ce but avec talent et même maestria ! [Christian Nauwelaers](#)



ANTHOLOGIE DES JEUX AVEC LES MOTS, d'Alfred Gilder, préface d'Anne Roumanoff, postface de Claude Hagège

Le Cherche Midi, 2009, 396 p., 18,50 €

Quelques titres de la table des matières de cet ouvrage aussi désopilant qu'il est sérieux et fiable : « Le bon mot ou l'anecdote primesautière » ; « La roserie rimée ou l'épigramme » ; « Le rébus lettrique ou les joies de l'alphabet » ; « Le jeu des combles » ; « Les noms chahutés ou le méli-les-mots » ; « L'homophonie plaisante » ; « La lettre manquante ou le lipogramme »... On s'amuse en le lisant, on picore une page, on le repose, on s'y replonge, on sourit. C'est une spécialiste

du rire qui vous l'affirme. Et l'un de nos maîtres ès langages de renchérir : « ... *un bel hymne d'amour dédié à la langue et à la littérature françaises (si je puis dire sans que l'on m'inflige aussitôt topinambours et trompettes).* » En outre, cerise sur le gâteau, l'aimable auteur nous propose une « zygomathèque » de livres plus réjouissants les uns que les autres. [Nicole Vallée](#)



BONNET D'ÂNE ET PALME D'OR, de Claire L'Hoër

Michalon, 2009, 158 p., 15 €

C'est un tableau bien sombre de l'Éducation nationale que nous brosse Claire L'Hoër dans cet essai qui porte d'ailleurs un sous-titre qu'on ne saurait oublier : « Au secours, notre école fonce dans le mur ! » L'auteur s'étouffe d'indignation quand, au Festival de Cannes 2008, la Palme d'or est décernée au film *Entre les murs* grâce auquel « désormais, les stars sont les cancre ». S'il s'agit de « recréer l'atmosphère d'une classe de zone d'éducation prioritaire (ZEP) avec une certaine vérité, l'interprétation

qui en est faite par les auteurs est malhonnête ». Dans ces pages vivantes, fourmillant d'exemples et dénonçant les contradictions et les aberrations du système, Claire L'Hoër a assisté au délitement d'une institution qui devient de plus en plus allergique à la moindre réforme. Quelques réflexions de bon sens laissent pourtant penser que tout n'est pas perdu : les enfants et les adolescents ne

supportent pas l'injustice et ne refusent pas systématiquement l'autorité. Ils en éprouvent même le besoin. Et tout le monde sait que « *l'école est précieuse, car elle forme les adultes de demain* », et « *il est évident que tout enfant doit être dirigé* ». Peut-on vivre sans diplômes ? Pourquoi est-il si difficile parfois de trouver du travail quand on est bardé de peaux d'âne souvent bien « *dégradées* » ? Si les parents « *tenaient* » avec les maîtres, avec les professeurs, le sort de ces derniers serait déjà amélioré... Ne parlons pas de la politisation... On connaît ses orientations. On a cherché des solutions : parfois elles introduisent un regrettable appât du gain. Bref, cet ouvrage très riche d'expérience et de réflexions fondées est à lire. Il nous décrit un « *monde à part* » où, du ministre aux enseignants en passant par les parents, tout le monde semble dépassé, mais les élèves, eux, sont bien vivants. « *Ils sont plus optimistes que leurs parents. Et plus réalistes aussi.* » De leur capacité d'adaptation, à condition qu'elle soit bien guidée, naîtra peut-être la « *réforme* » tant souhaitée. Mais il faudra toujours avoir le sens de l'effort et savoir d'abord lire, écrire et compter. [Jacques Dhaussy](#)



JEUX DE LANGUE FRANÇAISE, d'Albert Taïeb

Éditions Eyrolles pratique, 2009, 220 p., 10 €

« *Testez votre culture française en vous divertissant* », nous recommande l'auteur, éminent docteur en psychologie sociale. On ne saurait mieux dire. Sept séquences de 16 jeux chacune, abordant : vocabulaire courant ; orthographe et grammaire ; expressions ; vocabulaire savant ; jeu ; origine et étymologie. Et nous avons même droit aux solutions ! Alors, n'hésitez pas à chercher des synonymes de *garantir*, d'astucieux palindromes, ce que dit le rhinocéros, ou ce qu'un Africain entend

par *gasser* et un habitant de la Belle Province par *placoteux*... Et en plus, vous disposerez d'une abondante bibliographie. [N. V.](#)



BIEN ÉCRIRE POUR RÉUSSIR SES ÉTUDES, de Jacques Vassevière

Armand Colin, 2009, 258 p., 9,90 €

150 règles et rappels, 150 exercices corrigés. L'auteur, qui participe aux travaux de didactique du français à l'Institut national de la recherche pédagogique, et a été membre du jury de CAPES des langues pour les épreuves de français, connaît admirablement son sujet ; les étudiants du supérieur ne pourraient donc avoir de meilleur guide que lui pour que leurs copies, de toutes les disciplines, ne soient pas

disqualifiées au premier coup d'œil du fait d'une mauvaise présentation, de fautes de langue, de façons de s'exprimer inadéquates. Bien au contraire, grâce à de nombreux et pertinents exercices corrigés, rendant possible un travail autonome, ils vont rapidement progresser dans la qualité de leur expression, gage de réussite absolument essentiel aujourd'hui comme jadis et naguère. [N. V.](#)



PORC OU COCHON ? LES FAUX-SEMBLANTS, de Jean-Loup Chiflet

Chiflet & Cie, 2009, 190 p., 12,95 €

L'éditeur et auteur Jean-Loup Chiflet nous livre un ouvrage amusant et très instructif par endroits, concernant principalement les termes voisins, qui ne sont pas des synonymes. Quelles sont les subtiles nuances qui distinguent le porc du cochon ? Les aromates des épices ? Le crocodile de l'alligator ? Etc.

Il étend son propos aux paronymes (« *aiglefin* » et « *aigrefin* »), et même à des personnalités du type Balzac et Flaubert, voire Arnault et Pinault ! Il s'attache aussi à la géographie : Sydney ou Canberra... On trouve une entrée pour « *chaussure* » et « *soulier* », mais plus loin il

propose « soulier » et « chaussure », avec des textes différents ! Distrainé ou étourdi ? Enfin, il faut noter que, dans certains cas, l'auteur ne tient jamais compte de la troisième option : pas de verrat pour tenir compagnie au porc et au cochon ; d'échidné avec le hérisson et le porc-épic ; de sauterelle au(x) coté(s) du criquet et du grillon...

On aura compris que cet opuscule refuse l'esprit de sérieux, tout en restant intéressant. **C. N.**



FAUTEUR DE TROUBLES. PETIT PRÉCIS D'ORTHOGRAPHE À L'USAGE DES RÉCALCITRANTS,
de Marie-Dominique Porée-Rongier

Éditions First, « Au pied de la lettre », 300 p., 9,90 €

Cette agrégée de grammaire et professeur de lettres classiques rafraîchit nos connaissances orthographiques et nous guide sur l'immense champ de mines des difficultés et particularités de la langue, en nous rappelant toutes les règles de base. Les règles d'accord à respecter selon les syllepses nous valent des moments exquis,

pour exercer notre logique et notre sens de la nuance.

On trouve une liste de mots dont il faut retrouver le genre, une liste d'adjectifs ne s'employant qu'avec des substantifs masculins (avec, parmi les exemples, une malencontreuse chevelure châtain !), il nous faut accorder des adjectifs entre parenthèses avec des noms au genre à déterminer, etc.

Malgré l'une ou l'autre erreur et quelques négligences, cet ouvrage est passionnant. **C. N.**



LE GRAND LIVRE DES EXPRESSIONS. Connaître leur origine et savoir les utiliser,
de Cosimo Campa

Éditions Studyrama perspectives, 2008, 220 p., 15 €

Encore un ouvrage consacré aux expressions françaises ? Bien sûr, et celui-ci n'omet pas, dans une honnête bibliographie, de citer une quinzaine de ses prédécesseurs.

Ici, l'auteur recourt au classement par thèmes ; vingt-trois en tout, dont :

Apparences... Courage... Ivresse... Nourriture... Succès... Vie et société. Les explications, souvent abondantes, sont d'une lecture fort agréable. La première

occurrence de plus de 600 expressions est généralement datée. Bref, même si vous possédez déjà les quinze autres ouvrages du même type, vous ne perdrez rien à acquérir le seizième... **N. V.**



AU PLAISIR DE DIRE, de Marinette Matthey

L'Aire, 2009, 232 p., 19 €

Ce livre rassemble « *des souvenirs, des anecdotes... qui ont pour objectif de montrer comment on devient linguiste, ou plus précisément sociolinguiste, professeure d'université en France et chroniqueuse de la langue dans la presse suisse* ». Marinette Matthey aborde les rapports du langage avec les nouvelles technologies, la féminisation, la politique, l'école, les

rectifications, etc. Un thème récurrent est celui de la variation : l'auteure observe

que l'on serait aujourd'hui à un moment de l'histoire où la distance entre la norme orthographique et les pratiques réelles s'accroît et elle en conclut que les nouvelles normes apparaissent comme un moyen de maîtriser la variation. C'est un plaisir de lire de tels propos.

Non dénué d'humour, l'ouvrage montre la vaste richesse du domaine langagier et, à travers les réactions des lecteurs à ses chroniques, la façon dont les courants linguistiques sont reçus dans le grand public. **Claude Gruaz***

* NDLR : Claude Gruaz tient à respecter les rectifications orthographiques de 1990.

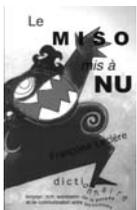


LES MOTS FRANÇAIS DANS L'HISTOIRE ET DANS LA VIE,

de Georges Gougenheim, préface d'Alain Rey

Omnibus, 2008 (premières éditions en 1966 et 1975), 750 p., 26 €

Saluons ici l'œuvre magistrale d'un des grammairiens les plus notoires du xx^e siècle, professeur d'histoire de la langue française à la Sorbonne, fondateur du Crédif (Centre de recherches et d'études pour la diffusion du français). « *Un véritable guide dans le labyrinthe des mots* » (Alain Rey). La genèse, la naissance, l'évolution des mots de notre langue sont présentées de façon aussi agréable qu'érudite, étayées de citations judicieuses, familières ou inattendues. Ajoutons que cet ouvrage se termine par d'utiles index des mots de langue française et latine, de langues romanes et germaniques, et d'autres langues. **N. V.**



LE MISO MIS À NU, OU LES MAUX DU DICO, de Françoise Leclère

La Maronie, 2008, 80 p., 5 €

Comment l'auteur, pensant qu'elle allait s'ennuyer, s'est mise à feuilleter un dictionnaire et a découvert alors : 1) que c'était passionnant ; 2) le « *sexisme intériorisé* » du langage et la misogynie (inconsciente ?) d'un ouvrage prétendument neutre. Voici des définitions fort éclairantes : « *Femelle* : 1. Animal du sexe qui reproduit l'espèce en produisant des ovules fécondés par le mâle. 2. Pop. et péj. Femme » – « *Mâle* : 1. Individu appartenant au sexe doué du pouvoir de fécondation. 2. Fam. ou péj. Homme caractérisé par la puissance sexuelle [...] le mâle est un individu, tandis que la femelle [...] est un animal. » « *Suivre* : "Vous êtes venu seul ? – Non, ma femme me suit." » Ce savoureux petit bréviaire en donne d'autres, et rien ne vous empêche de contrôler leur véracité « *chez Bob* », à savoir *Le Petit Robert*. **N. V.**

À signaler :

- **LA LANGUE FRANÇAISE AU DÉFI**, de François Taillandier (Flammarion, « Café Voltaire », 2009, 96 p., 12 €).
- **LITTRÉ. ORTHOGRAPHE. TOUTS LES USAGES DE LA LANGUE PARLÉE ET ÉCRITE** (378 p.) ; **LITTRÉ. GRAMMAIRE. TOUTS LES RÈGLES ESSENTIELLES POUR UN USAGE QUOTIDIEN** (334 p.) ; **LITTRÉ. CONJUGAISONS. TOUTS LES VERBES, À TOUTS LES TEMPS ET À TOUTS LES MODES** (320 p.), de Roland Eluerd (Le Livre de poche, 2009, 6,50 € chaque volume).
- **LA SAGESSE DU PROFESSEUR DE FRANÇAIS**, de Cécile Revêret (L'Œil neuf, 2009, 104 p., 13,50 €).
- **TOUTS LES CHEMINS MÈNENT À ROME. CES MOTS DE TOUTS LES JOURS QUI NOUS VIENNENT DE L'HISTOIRE**, de Daniel Appriou (Acropole, 2009, 302 p., 14,90 €).
- **DICTIONNAIRE SATIRIQUE DES NOMS PROPRES ET MALPROPRES**, de Narcisse Praz (Slatkine, 2009, 336 p., 27 €).
- **TESTEZ VOS CONNAISSANCES EN LANGUE FRANÇAISE**, de Stéphanie Bouvet (Marabout, 2009, 352 p., 10 €).
- **ORTHOGRAPHE EN POCHE. TOUT SAVOIR SUR LES PRINCIPALES RÈGLES D'ORTHOGRAPHE POUR NE PLUS FAIRE DE FAUTES**, de Roselyne Kadys et Aline Nishimata (Gualino, 2009, 48 p., 4 €).
- **VOCABULAIRE EN POCHE. L'ESSENTIEL DU VOCABULAIRE POUR S'EXPRIMER CORRECTEMENT À L'ÉCRIT ET À L'ORAL**, d'Aline Nishimata (Gualino, 2009, 48 p., 4 €).
- **L'ACCORD DE L'ADJECTIF. RÈGLES, EXERCICES ET CORRIGÉS** (176 p.) ; **L'ACCORD DU VERBE. RÈGLES, EXERCICES ET CORRIGÉS** (144 p.), d'Henri Briet (De Boeck - Duculot, 2009, 14,50 € chaque volume).
- **UNE HISTOIRE DE LA LANGUE DE BOIS**, de Christian Delporte (Flammarion, 2009, 352 p., 21 €).
- **PETIT DICTIONNAIRE DES MOTS DE LA CRISE**, de Philippe Frémeaux et Gérard Mathieu, préface d'André Orléan (Les Petits Matins, 2009, 136 p., 12 €).